



SOMMAIRE

Editorial

« Nous souhaitons ainsi voir les deux pays renouer un dialogue permanent, apaisé et constructif au plus haut niveau, et ce dans l'intérêt de nos entreprises et de ceux qui œuvrent au développement des relations économiques franco-turques » [En savoir plus](#)

Nouveaux membres

2 nouveaux membres ont rejoint la Chambre [En savoir plus](#)

Actualités de la Chambre

« Situation économique et financière en Turquie : l'analyse du Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie » : webinaire du 9 octobre [En savoir plus](#)

Focus du mois

Dynamiques et rythme de la reprise de l'économie réelle en Turquie [En savoir plus](#)

Brèves économiques

... de Turquie [En savoir plus](#)

... de France [En savoir plus](#)

A savoir

Point de situation sur le secteur des transports et de la logistique en Turquie [En savoir plus](#)

France : le Covid essouffle la reprise d'activité [En savoir plus](#)

Covid-19 : Qui peut voyager en France ? [En savoir plus](#)

Covid-19 : principales mesures prises par les autorités turques au 04.11.2020 [En savoir plus](#)

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito
Traduction : Nurdan Güler et Burak Özdemir
La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ
CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE EN TURQUIE
Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2
Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul
Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75
E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com



Éditorial : « Nous souhaitons ainsi voir les deux pays renouer un dialogue permanent, apaisé et constructif au plus haut niveau, et ce dans l'intérêt de nos entreprises et de ceux qui œuvrent au développement des relations économiques franco-turques »

Istanbul, le 6 novembre 2020

Cher(e)s Adhérent(e)s,
Chers Ami(e)s de la Chambre de Commerce Française en Turquie,

Un des rôles de notre Chambre est de représenter et de défendre les intérêts de ses 400 sociétés adhérentes - filiales turques d'entreprises françaises et entreprises turques exportant en France ou travaillant avec des entreprises françaises - qui sont les principaux contributeurs des relations économiques franco-turques. Ces dernières sont aujourd'hui mises à l'épreuve, les antagonismes se succédant entre la France et la Turquie dont les relations sont vieilles de 5 siècles, l'une des plus longues relations diplomatiques permanentes entre deux pays.

Rappelons-nous en effet que ...

- Les relations bilatérales entre la Turquie et la France sont anciennes : conclusion d'un traité d'alliance en 1536 entre les deux pays, connu sous le nom de « Capitulations ».
- La France a été le premier pays occidental à reconnaître le gouvernement de Mustafa Kemal le 20 octobre 1921.
- La France et la Turquie sont des pays alliés, membres de l'OTAN.
- Plus de 5.300 mots turcs viennent du français, d'après la fondation pour la langue turque.
- La France est l'un des pays qui traduit le plus la littérature turque moderne et contemporaine.
- L'enseignement du français reste particulièrement dynamique en Turquie ; la diffusion du français est assurée en Turquie par près de 1.500 professeurs turcs et français notamment à travers le Lycée de Galatasaray (depuis 1868) et l'Université de Galatasaray (depuis 1992) ; la France étant par ailleurs un pays d'accueil important des étudiants turcs.
- Environ 500.000 Turcs vivent en France ; la moitié disposant de la double nationalité.
- La France est le 7ème partenaire économique de la Turquie et la 6ème destination mondiale des exportations turques ; La Turquie exporte plus qu'elle n'importe de produits français.
- La France est un investisseur étranger majeur en Turquie ; on comptait seulement 15 entreprises françaises en Turquie en 1985 elles sont près de 500 aujourd'hui et emploie plus de 100.000 salariés turcs dans les principaux secteurs clés de l'économie turque.
- Notre Chambre créée en 1885 est l'une des plus anciennes chambres bilatérales de Turquie mais également du réseau des chambres françaises à l'étranger.

Par ailleurs, 5^{ème} débouché hors UE et Suisse des exportations françaises, la Turquie, centre régional au carrefour de l'Europe, du Moyen-Orient, de l'Asie Centrale, des Balkans et de l'Afrique du Nord, est et restera un partenaire commercial incontournable pour les entreprises françaises.

Notre Chambre ne peut que regretter l'appel au boycott des produits français en Turquie qui n'a aujourd'hui aucune répercussion significative, ni dans les habitudes de consommation des ménages, ni dans la sphère économique.

Nous souhaitons ainsi voir les deux pays renouer un dialogue permanent, apaisé et constructif au plus haut niveau, et ce dans l'intérêt de nos entreprises et de ceux qui œuvrent au développement des relations économiques franco-turques.

Notre Chambre reste également déterminée à continuer plus que jamais à œuvrer pour le maintien et le développement des relations commerciales, mais aussi culturelles et amicales entre Turcs et Français.

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito
Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir
La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ
CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE
Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2
Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul
Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75
E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

Car les échanges économiques et commerciaux sont la fondation même des relations entre deux pays et que c'est sur une telle base que se forment entre eux une connaissance et une reconnaissance mutuelles pérennes ... et que pour cela ces relations doivent être protégées et préservées.

Restons unis et solidaires !

Bien cordialement.

Zeynep NECİPOĞLU
Présidente

Nouveaux membres

- ➔ **MİLDATA PRODÜKSİYON TİCARET LİMİTED ŞİRKETİ**
- ♦ Adhérent : Mahmut BÖLÜKBAŞ – CEO
 - ♦ Activité : Média - Représentation
 - ♦ Tel : (0312) 830 21 88
 - ♦ Web : www.mildata.com.tr
- ➔ **Damien BOUCARD**
- ♦ Adhérent : Damien BOUCARD
 - ♦ Activité : Veille sur les appels d'offres ; Etude de faisabilité ; Aide à la constitution des offres ; Gestion de contrat ; Formation aux marchés publics européens.
 - ♦ Tel : (0541) 522 42 96
 - ♦ Web : <https://euprolink.eu/>

Dynamiques et rythme de la reprise de l'économie réelle en Turquie

L'activité économique connaît en Turquie un redressement soutenu depuis le mois de juin, portée par un rebond rapide de la production et de la consommation interne. Néanmoins, le rythme de la reprise n'est pas uniforme à l'ensemble des secteurs et les incertitudes demeurent concernant la dynamique de la consommation intérieure (60% du PIB) dans la durée et la reprise de la demande externe.

L'industrie manufacturière connaît un rebond d'activité vigoureux depuis juin mais demeure pénalisée par la faiblesse des débouchés commerciaux externes

La reprise de l'activité manufacturière se confirme sur les quatre derniers mois : l'indice PMI manufacturier se maintient au-dessus de 50 (il a atteint son zénith en juillet : 56,9), tandis que l'indice de production industrielle poursuit son rebond (respectivement +4,5% et +10,4% en glissement annuel (g.a) en juillet et août 2020). L'activité du secteur manufacturier est principalement alimentée par la reprise de la consommation interne qui s'appuie sur une croissance exponentielle du crédit (24% en g.a en août en termes réels). Ainsi, le taux d'utilisation des capacités de production connaît une hausse continue depuis mai, bien que restant inférieur à la même période de l'année passée (pour atteindre 73,3% en août). Les industriels turcs font néanmoins face à deux enjeux majeurs : la défaillance de certains de leurs fournisseurs locaux, tendance qui pourrait s'accélérer avec la réduction progressive du paquet de soutien à l'économie, et la hausse significative du coût des intrants liée à la très forte dépréciation de la lire turque :

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito
Traduction : Nurdan Güler et Burak Özdemir
La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ
CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE
Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2
Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul
Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75
E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

- L'industrie automobile enregistre une reprise soutenue de son activité (+44,3% en août en g.a, après cinq mois consécutifs de contraction) grâce à la hausse significative des ventes sur le marché local en juin (+66% en g.a), juillet (+385% en g.a) et août (+137% en g.a), portées par la demande différée et les facilités de crédit mises en oeuvre par l'Etat. Ainsi, les bonnes performances du début d'année et le rebond des ventes cet été ont permis au marché local de progresser de 68% en g.a au cours des huit premiers mois de l'année. Cela étant, le secteur demeure affecté par la baisse des exportations automobiles en juin (-8% en g.a), juillet (-25% en g.a) et août (-12% en g.a), en raison de la demande atone en provenance du marché européen (qui représente habituellement 77% des ventes automobiles turques). Les équipementiers, quant à eux, ont connu une baisse de 20% en g.a de leurs exportations sur les huit premiers mois de l'année et, sur les prochains mois, anticipent une baisse de la production par rapport à la même période de l'an passé.
- La reprise du secteur du textile tarde à s'intensifier, le taux d'utilisation des capacités de production du secteur textile et du prêt-à-porter en août est à nouveau en recul par rapport à l'année précédente : respectivement 71,6% (contre 79% en août 2019) et 68,9% (contre 85% en août 2019). Cela étant, les exportations de l'industrie textile (prêt-à-porter, matières premières, cuir et tapis, etc.) ont augmenté de 6% en g.a en août, devenant sur le mois le premier poste d'exportation du pays grâce à la réorientation des commandes européennes et américaines, en particulier de vêtements de protection (masques, tabliers, etc.), de la Chine vers la Turquie.
- La production d'acier brut en Turquie a augmenté de 7,5% en g.a en juillet et, au cours des sept premiers mois de l'année, n'a diminué que de 2,4% en g.a. Ainsi, la crise sanitaire n'a pas significativement affecté la production turque d'acier brut amenant les professionnels de l'industrie sidérurgique à anticiper, pour 2020, un niveau de production similaire à l'an passé (35 M tonnes). De leurs côtés, les exportations d'acier, après avoir diminué de 11% en g.a en volume au 1er semestre 2020, ont poursuivi leur contraction en juillet (-1,6% en g.a). Les performances du secteur resteront également soumises à l'évolution du régime des mesures de sauvegarde instaurées par l'UE.
- Le secteur de la chimie de spécialité demeure dynamique et les professionnels du secteur anticipent un niveau d'activité similaire à 2019, bien que les exportations aient diminué de 15% sur les huit premiers mois de l'année. Après une activité particulièrement soutenue en mai au plus fort de la crise sanitaire (le taux d'utilisation des capacités de production atteignait alors 72,5%, soit un niveau supérieur à l'an passé), l'industrie pharmaceutique est aujourd'hui moins sollicitée : le taux d'utilisation des capacités de production est retombé à 66,7% en août dernier, contre 71% en août 2019.
- L'activité de l'industrie aéronautique demeure pénalisée par la contraction significative des commandes civiles à l'export. Toutefois, le secteur de la défense fait exception, porté par la hausse du budget national dédié et ses performances à l'export (Chili, Philippines, Tunisie, etc.).
- Le secteur de l'énergie souffre toujours de surcapacités et de problèmes financiers structurels. Néanmoins, la Turquie a enregistré un premier record de consommation d'électricité cet été puis un second début septembre (record historique de production journalière à 1,07 TWh). Avec la reprise de la demande, le mix énergétique a retrouvé un niveau plus normatif, d'où une relative hausse des prix.

Le redressement des principaux secteurs de l'économie turque, dynamique dans son ensemble, connaît certaines disparités

La fréquentation des centres commerciaux a augmenté de 37,2% en juillet en g.m mais a diminué de 40% en g.a, affectant le secteur de la distribution. Le volume des ventes dans les centres commerciaux ne représente que 70% du niveau d'avant crise et est notamment marqué par la baisse du nombre de visiteurs étrangers (qui représentent habituellement entre 10% et 15% du revenu des centres commerciaux). Les bonnes performances que le commerce en ligne connaît compensent en partie la baisse des ventes en magasin.

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito
Traduction : Nurdan Gürlü et Burak Özdemir
La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ
CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE
Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2
Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul
Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75
E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

Les mesures prises par les autorités (crédits à taux réduits pour l'achat de logements, maturités élevées, période de grâce, etc.) destinées à raviver le secteur de la construction continuent à produire leurs effets contra-cycliques : l'engouement pour l'immobilier s'intensifie depuis le mois de juillet 2020 mais, à ce stade, n'a permis qu'une commercialisation des stocks existants. L'effet de ces mesures sur la construction se fera davantage ressentir en 2021. De plus, en 2021, les projets de modernisation de voies ferrées devraient stimuler le secteur de la construction. A l'export, les entreprises turques redoublent d'activisme dans certaines zones géographiques (Russie, Afrique sub-saharienne) malgré une diminution des volumes d'affaires.

Les entreprises du secteur de la logistique et des transports voient leur chiffre d'affaires augmenter mais les niveaux d'avant la crise sanitaire n'ont pas été retrouvés (baisse globale du fret de 35%). Si le marché local se porte dorénavant bien, la croissance du transport de marchandises se heurte à une reprise lente des secteurs les plus dépendants des exportations. Néanmoins, la résilience du secteur ainsi que les consolidations en cours et à venir (notamment dans la logistique industrielle qui continue à attirer des capitaux étrangers) devraient aider les entreprises à renforcer leurs positions commerciales sur les chaînes de valeur régionales et internationales. De surcroît, les transporteurs maritimes se sont engagés dans une démarche active de reconfiguration de leurs modèles d'affaires, se concentrant sur des produits à valeur ajoutée, et repensent leurs lignes régionales en Méditerranée.

L'ouverture des frontières, la reprise des vols internationaux et le retour des touristes anglais et russes (qui représentaient 21% des visiteurs étrangers en 2019) n'ont pas permis une reprise vigoureuse du tourisme, dont l'activité demeure significativement réduite. Si les arrivées de touristes étrangers ont connu un rebond depuis juin, elles demeurent significativement inférieures aux niveaux de l'an passé : -98% en g.a sur le 2ème trimestre de l'année, -71% en g.a en août (1,8 M d'arrivées) et -59,4% en g.a en septembre. Ainsi, l'activité du secteur aérien est attendue en baisse de 70% en 2020 par rapport à 2019 (contre 35 à 40% pour le marché domestique). Par ailleurs, le taux d'occupation des hôtels s'est élevé à 33% sur les sept premiers mois de l'année. Le secteur hôtelier fait l'objet d'une restructuration profonde, les groupes internationaux profitant de cette période de fragilisation pour renforcer leurs positions en acquérant de nouveaux hôtels.

Le secteur agricole a tiré profit de la crise sanitaire, enregistrant une hausse de sa valeur ajoutée de 4% en g.a au 2ème trimestre de l'année (alors que la croissance du PIB s'est contractée de 9,9% en g.a). L'activité du secteur demeure dynamique, portée par la demande intérieure et étrangère, en témoigne la hausse des exportations turques de produits agricoles et agroalimentaire sur les sept premiers mois de l'année (+10% en g.a). Cela étant, le secteur est confronté à la hausse du prix de l'alimentation animale et de certains intrants causée par la dépréciation de la lire turque, dont l'impact sera important lors des semis d'automne et d'hiver.

Dans le même ordre d'idée, le secteur des technologies et de l'innovation a profité de la crise sanitaire, les investissements en capital-risque et business angel ayant augmenté de près de moitié au cours du 2ème trimestre de l'année et les investissements de près de 280% en g.a sur l'ensemble du 1er semestre. En outre, le secteur a profité de la hausse des ventes de produits technologiques grand public, des logiciels et des technologies de l'information et de la communication.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France

Point de situation sur le secteur des transports et de la logistique en Turquie

En Turquie, depuis le début du déconfinement de la fin du mois de mai, les entreprises du secteur de la logistique et des transports voient leur chiffre d'affaires augmenter mais, d'une manière générale, les niveaux d'avant la crise sanitaire n'ont pas encore été retrouvés. La croissance du transport de marchandises, prononcée mais encore insuffisante pour résorber les pertes de chiffre d'affaires, se heurte à une reprise encore assez lente des secteurs les plus dépendants des exportations (textile), et à une reprise de la consommation domestique encore assez limitée dans son ampleur. Néanmoins, la résilience du secteur, ainsi que les consolidations en cours et à venir,

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

devraient aider les entreprises des transports et de la logistique turques à renforcer leurs positions commerciales sur les chaînes de valeur régionales et internationales.

La logistique et les transports : un secteur en plein développement en Turquie depuis les années 2000

Depuis les années 2000, la Turquie a vu son secteur de la logistique et des transports se développer de manière impressionnante parallèlement à la croissance économique, triplant en valeur et affichant un taux de croissance annuel moyen de 20%. La Turquie s'est affirmée non seulement comme un grand pays de transit, essentiel notamment pour la desserte de l'Asie Centrale et de la zone CEI, mais également comme un hub régional pour le fret, attirant les investissements étrangers avec 1,9 Md USD d'investissements en 10 ans (selon UTİKAD).

D'un point de vue logistique, la Turquie bénéficie en effet de dynamiques internes et externes ainsi que d'atouts de taille, qu'elle met à profit depuis le début des années 2000 avec l'explosion de son commerce extérieur ces dernières années :

- **un emplacement géographique stratégique** : au carrefour de l'Europe de l'Est, de l'Asie centrale, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, la Turquie fonctionne comme une plaque tournante pour le fret transporté dans la région. Outre la centralité géographique de cet emplacement, les firmes internationales considèrent l'avantage géopolitique qu'elle confère, compte tenu de la relative stabilité de la Turquie dans une région marquée par de nombreux conflits (Irak, Syrie...). Cela justifie l'importance du secteur logistique turc et en particulier du secteur du transport maritime : en 2019, 61% de la valeur des marchandises exportées et importées est transporté par le mode maritime.
- **des investissements conséquents dans les infrastructures logistiques** : la Turquie a assuré sa croissance endogène et accompagné le développement de son secteur industriel et manufacturier, tourné vers l'export. Elle poursuit désormais des objectifs encore plus ambitieux. Les projets d'infrastructures de transport et d'énergie dominent le marché des PPP en Turquie. Une variété de mégaprojets tels le nouvel aéroport d'Istanbul, le pont Yavuz Sultan Selim, l'autoroute Gebze-Orhangazi - Izmir et le tunnel Eurasia à Istanbul confortent l'intégration de la mégapole d'Istanbul dans le commerce international.
- **la progression du commerce électronique** : le secteur du commerce électronique en Turquie a connu une croissance exponentielle en raison de l'augmentation de la population de la classe moyenne, de la hausse du revenu disponible et de la présence d'acteurs majeurs du commerce électronique tels HEPSIBURADA, N11 et TRENDYOL, ainsi que tout un écosystème de « jeunes pousses » performantes.
- **un accent sur le secteur manufacturier et automobile** : les industries manufacturière et automobile ont été le principal moteur de la croissance de l'industrie de la logistique en Turquie. Le secteur manufacturier représente près de 25 % du PIB du pays. Le secteur de la fabrication de machines et d'équipements industriels s'avère le principal poste d'exportation de la Turquie. De plus, la Turquie est le cinquième producteur automobile en Europe, avec un taux d'exportation moyen de 78 %. L'implantation de grandes enseignes de distribution ainsi que le développement d'entreprises agro-tertiaires nationales et internationales ont également contribué à l'essor de la logistique, ces entreprises ayant introduit sur le marché domestique leurs propres normes et exigences en matière d'approvisionnement, de transport et d'entreposage.
- **une priorité gouvernementale accordée aux infrastructures** : Les perspectives de cette industrie ont également été nourries par la Vision 2023 et le Plan directeur logistique 2023 du gouvernement.

Cependant, depuis 2016, ce secteur perd des points dans les classements internationaux et, sur certains critères, connaît une régression. Par exemple, malgré les améliorations qu'ont connues les douanes, certains professionnels déplorent l'insuffisance de la dématérialisation des procédures douanières. Dans le classement « Logistics Performance Index » de la Banque Mondiale, le critère « douanes » est ainsi passé de 3.2 en 2016 à 2.8 points en 2018. Toujours dans ce classement, le critère général « compétence logistique » baisse continuellement depuis 2014. Si la Turquie consolide son avantage par rapport à d'autres pays émergents (Inde, Brésil), elle se fait désormais dépasser par bien des pays d'Europe Centrale et Orientale, qui sont susceptibles de la concurrencer, notamment dans l'attraction des investissements industriels. La crise sanitaire actuelle exacerbe ces concurrences, sur fond de chute drastique des volumes internationaux, et rend ainsi d'autant plus impérieux l'agenda de réformes pour la Turquie.

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito
Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir
La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ
CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE
Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2
Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul
Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75
E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

Dans un contexte de reprise économique encore assez fragile après le choc mondial du Covid-19, la situation du secteur des transports et de la logistique reste contrastée

Avant la crise sanitaire, de nombreuses entreprises du secteur turc du transport de marchandises et de la logistique connaissaient des difficultés financières persistantes. La crise sanitaire a aggravé ces difficultés. Le secteur a été touché de plein fouet par la chute de la consommation domestique, par le ralentissement de la production industrielle nationale, et par l'effondrement des exportations de la Turquie, notamment vers l'Europe, premier partenaire commercial. La logistique urbaine, en revanche, a nettement bénéficié de la conjoncture avec une explosion (sans doute de l'ordre d'au moins 30%) des livraisons à domicile dans les grandes villes, et la fluidification du trafic à l'intérieur des villes compte tenu de l'interdiction des déplacements entre 31 villes turques. De même, pendant la période de confinement, le transport de fret par le mode ferroviaire a beaucoup progressé, en premier lieu dans les corridors connectant des ports.

Aujourd'hui, les dynamiques de la reprise sont variables suivant les modes de transport et les segments du marché des transports et de la logistique.

Alors que le fret aérien transporté était de 123.890 tonnes sur le mois de juin 2019, il a diminué à 117.641 tonnes, soit une baisse de 5% au cours de la même période de 2020. La logistique aérienne voit ses capacités fortement contraintes, en raison de l'annulation des vols de passagers internationaux (du fret aérien était généralement transporté via les vols réguliers de passagers).

Le transport de fret par voie ferrée, quant à lui, poursuit son élan, avec un transport massifié possible dans des conditions sanitaires optimales et une fluidité appréciée dans le passage aux frontières terrestres. En 2020, il devrait être transporté un volume total de 20 000 conteneurs et 500 000 tonnes de marchandises sur la ligne internationale BTK (« Bakou-Tbilissi-Kars »). La crise sanitaire a accéléré le développement de la ligne, qui transporte diverses denrées, matériaux et produits manufacturés vers l'Azerbaïdjan. Divers logisticiens se sont positionnés sur cette ligne et plus généralement sur des infrastructures ferroviaires connectées aux ports des deux façades méditerranéennes, dont l'entreprise maritime turque ARKAS Lojistik qui a commencé à transporter via le Marmaray, tunnel sous le Bosphore, des marchandises diverses en provenance de Xi'an, en Chine, jusqu'en Europe, ainsi que CMA-CGM qui complète ses offres de transport maritime international par des solutions ferroviaires pour la «logistique du dernier kilomètre» et développe son propre hub depuis le port de Mersin sur la façade orientale méditerranéenne.

Malgré une baisse des volumes avec la chute du commerce international, le transport maritime bénéficie des investissements récents de groupes privés locaux dans les ports turcs et de l'essor du fret ferroviaire et multimodal. De surcroît, les transporteurs maritimes se sont engagés dans une démarche active de reconfiguration de leurs modèles d'affaires. Ils se concentrent sur des produits à valeur ajoutée, et repensent leurs lignes régionales en Méditerranée. Les lignes Ro-Ro rétablissent leurs fréquences, suite notamment à la reprise du marché automobile. L'agro-alimentaire, qui n'a pas souffert de la crise sanitaire, stimule le développement de lignes Ro-Ro en Mer Noire.

Suite à la décreue observée lors de la période de confinement, le transport routier de marchandises connaît un net regain d'activités ; à l'export et en unités de véhicules, le secteur a atteint en juin 2020 les chiffres de juin de 2019. Une baisse de 9% seulement est observée sur les 6 premiers mois de l'année 2020. L'ouverture rapide des usines automobiles et la stimulation de la demande par une politique de taux d'intérêt très faibles, la relance du secteur de la construction (immobilier résidentiel) ainsi que l'explosion du commerce en ligne ont significativement contribué à ce sursaut. A moyen terme, la profession mise sur une tendance croissante à la régionalisation des transports, en parallèle d'une refonte des chaînes de valeur. Cet enjeu suppose une amélioration des prestations du transport routier de marchandises, ainsi qu'une offre de services renouvelée. Aussi des entrepreneurs turcs prospectent activement des potentiels donneurs d'ordre européens, et investissent dans des capacités de stockage. Au plan international, les flux avec l'Asie Centrale, perturbés aujourd'hui par les conditions sanitaires, devront être recentrés sur les trafics les plus rentables et les plus volumineux. Le durcissement de la législation sociale européenne avec le

Paquet Mobilité favorisera sur l'export les groupes les plus intégrés, bénéficiant de services logistiques en Europe, et fragilisera les petits transporteurs, à la situation financière considérablement dégradée.

Globalement, le chiffre d'affaires des entreprises du secteur de la logistique et des transports est encore loin d'avoir retrouvé le niveau d'avant la crise, mais ce secteur présente des dynamiques positives en terme de compétitivité: accélération du mouvement d'automatisation enclenché avant la crise, amélioration de la qualité de l'offre de transport maritime, renouvellement des flottes de véhicules de certaines entreprises de transport routier, accélération des plans d'investissements gouvernementaux dans les centres logistiques... La situation est propice aux acquisitions, notamment dans le transport maritime, ainsi qu'aux consolidations (segment du transport routier).

Source : Service Economique de l'Ambassade de France

Brèves économiques de Turquie

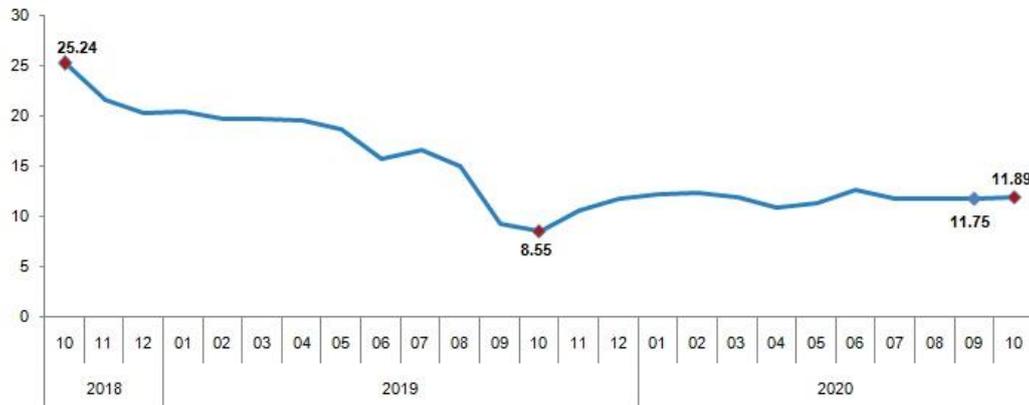
Le taux d'inflation progresse légèrement en octobre 2020

Selon Turkstat, les prix progressent de 11,89% en octobre en glissement annuel et de 2,13% en glissement mensuel.

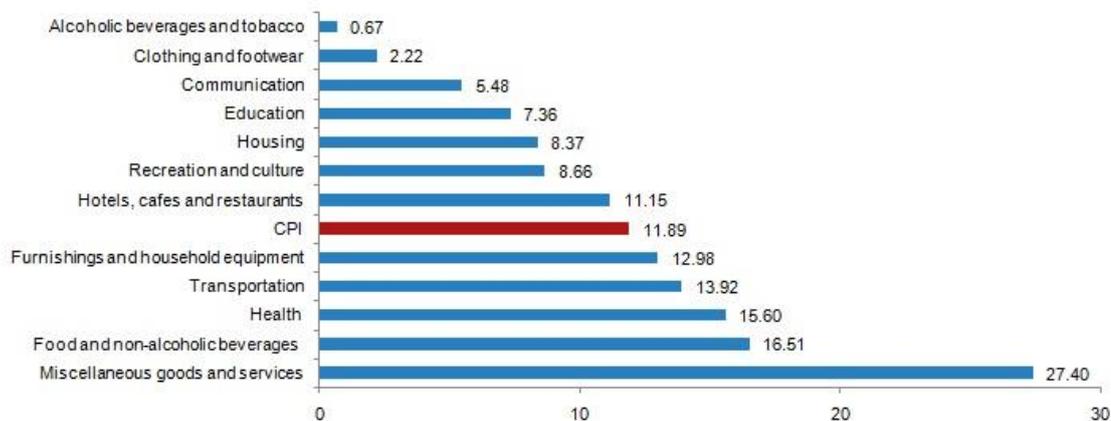
Rate of changes in CPI (%), October 2020

	October 2020	October 2019	October 2018
Monthly rate of change	2.13	2.00	2.67
Rate of change on December of the previous year	10.64	10.59	22.56
Annual rate of change	11.89	8.55	25.24
Rate of change in 12 months moving averages	11.74	16.81	14.90

Annual rate of changes in CPI (%), October 2020



CPI annual rate of changes in main groups (%), October 2020

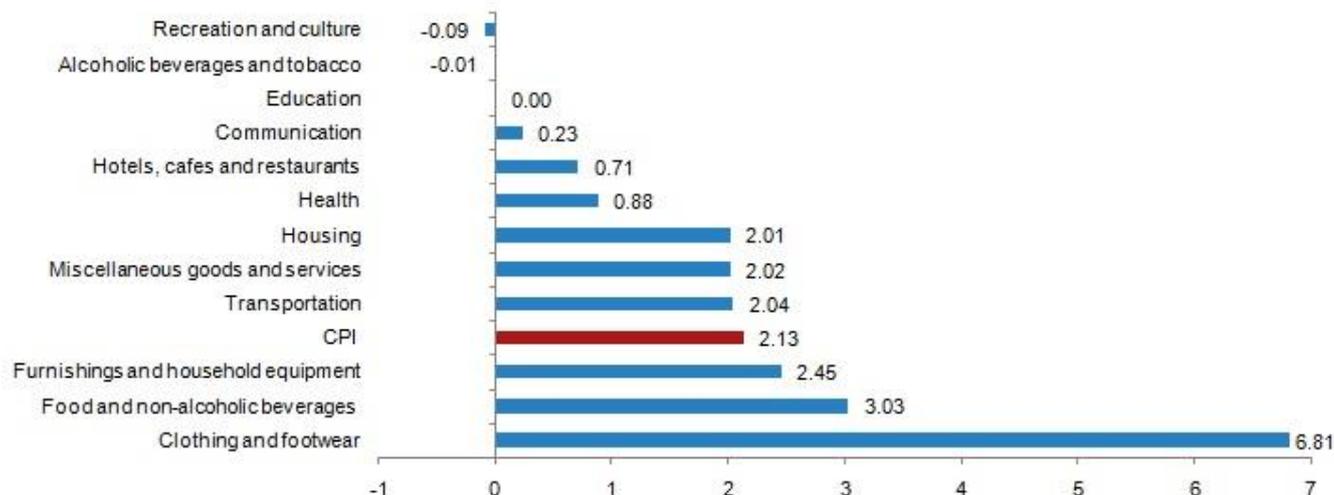


LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito
 Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir
 La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ
CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE EN TURQUIE
 Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2
 Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul
 Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75
E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

CPI monthly rate of changes in main groups (%), October 2020



Rate of changes in CPI (%) and indices by main expenditure groups, October 2020

Main expenditure groups	Weights of main expenditure groups	Rate of changes (%)				Index
		Monthly	On December of the previous year	Annual	In 12 months moving averages	
CPI	100.00	2.13	10.64	11.89	11.74	487.38
Food and non-alcoholic beverages	22.77	3.03	12.94	16.51	12.04	569.40
Alcoholic beverages and tobacco	6.06	-0.01	0.66	0.67	23.47	872.40
Clothing and footwear	6.96	6.81	1.48	2.22	6.32	269.32
Housing, water, electricity, gas and other fuels	14.34	2.01	7.73	8.37	12.51	525.13
Furnishing, household equipment, routine maintenance of the house	7.77	2.45	12.19	12.98	9.02	418.52
Health	2.80	0.88	14.85	15.60	13.92	297.67
Transportation	15.62	2.04	12.92	13.92	10.52	479.98
Communication	3.80	0.23	4.76	5.48	3.89	159.67
Recreation and culture	3.26	-0.09	8.70	8.66	6.40	313.69
Education	2.58	0.00	7.08	7.36	11.77	438.10
Hotels, cafes and restaurants	8.67	0.71	10.88	11.15	12.15	725.37
Miscellaneous goods and services	5.37	2.02	27.43	27.40	20.09	734.26

Indicators for the CPIs having specified coverages (%), October 2020

Group Coverage	Rate of changes (%)				Index
	Monthly	On December of the previous year	Annual	In 12 months moving averages	
A CPI excluding seasonal products	1.60	11.03	12.25	12.41	506.26
B CPI excluding unprocessed food, energy, alcoholic beverages, tobacco and gold	1.97	10.89	12.00	11.18	432.86
C CPI excluding energy, food and non-alcoholic beverages, alcoholic beverages, tobacco and gold	1.92	10.85	11.48	10.46	413.05
D CPI excluding unprocessed food, alcoholic beverages and tobacco	2.03	10.80	11.84	11.46	453.38
E CPI excluding alcoholic beverages and tobacco	2.26	11.29	12.61	11.20	471.79
F CPI excluding administered and directed prices	2.34	11.86	13.35	10.48	480.17

Pour en savoir plus : <https://data.tuik.gov.tr/Bulten/Index?p=Consumer-Price-Index-October-2020-33871>

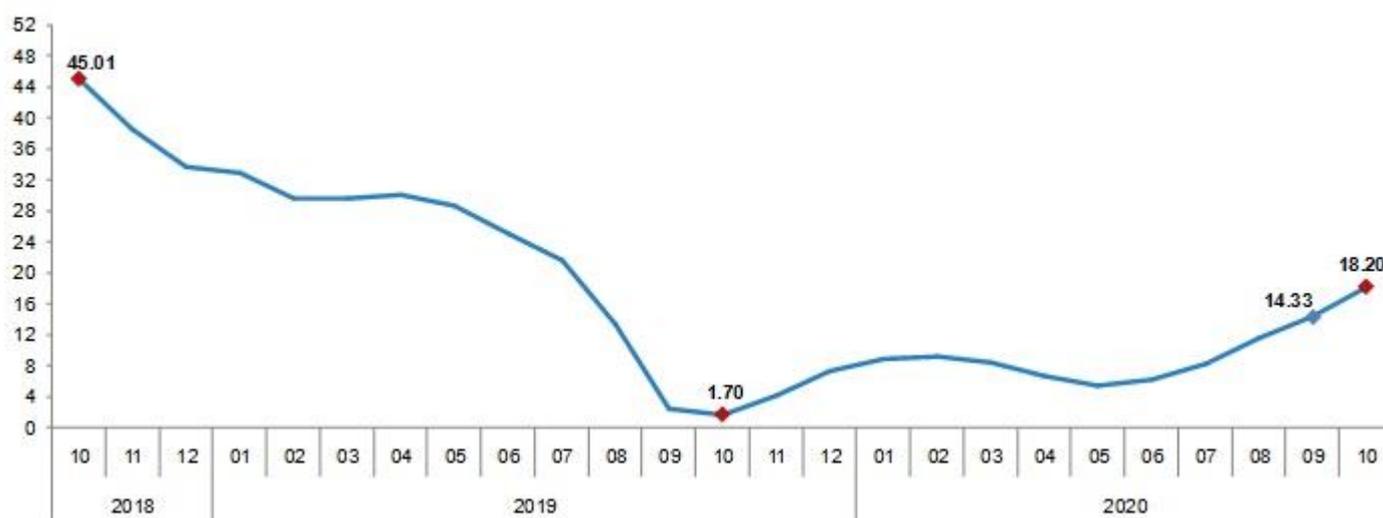
Source : Turkstat

L'indice des prix à la production augmente fortement en octobre 2020

Selon Turkstat, l'indice des prix à la production a augmenté en octobre 2020 de 3,55% sur une base mensuelle, de 17,48% depuis le 1^{er} janvier 2020, et de 18,20% par rapport à septembre 2019.

D-PPI rate of changes (%), October 2020

	October 2020	October 2019	October 2018
Monthly change (%)	3.55	0.17	0.91
Rate of change on December of the previous year (%)	17.48	6.71	40.22
Annual change (%)	18.20	1.70	45.01
Rate of change in twelve months moving averages (%)	9.11	22.58	23.73

D-PPI annual rate of change (%), October 2020**LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE**

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

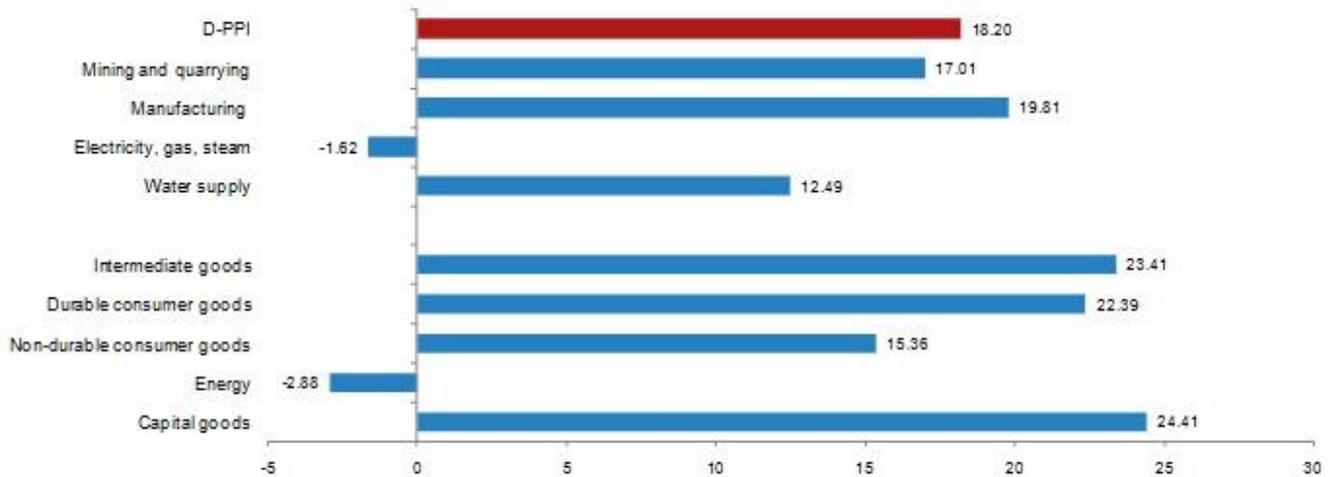
Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

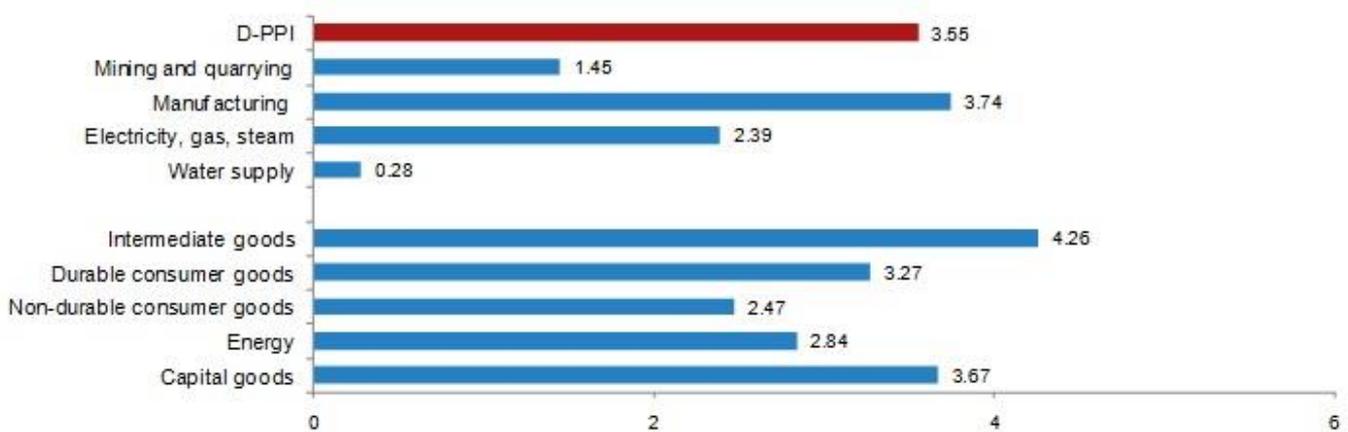
Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

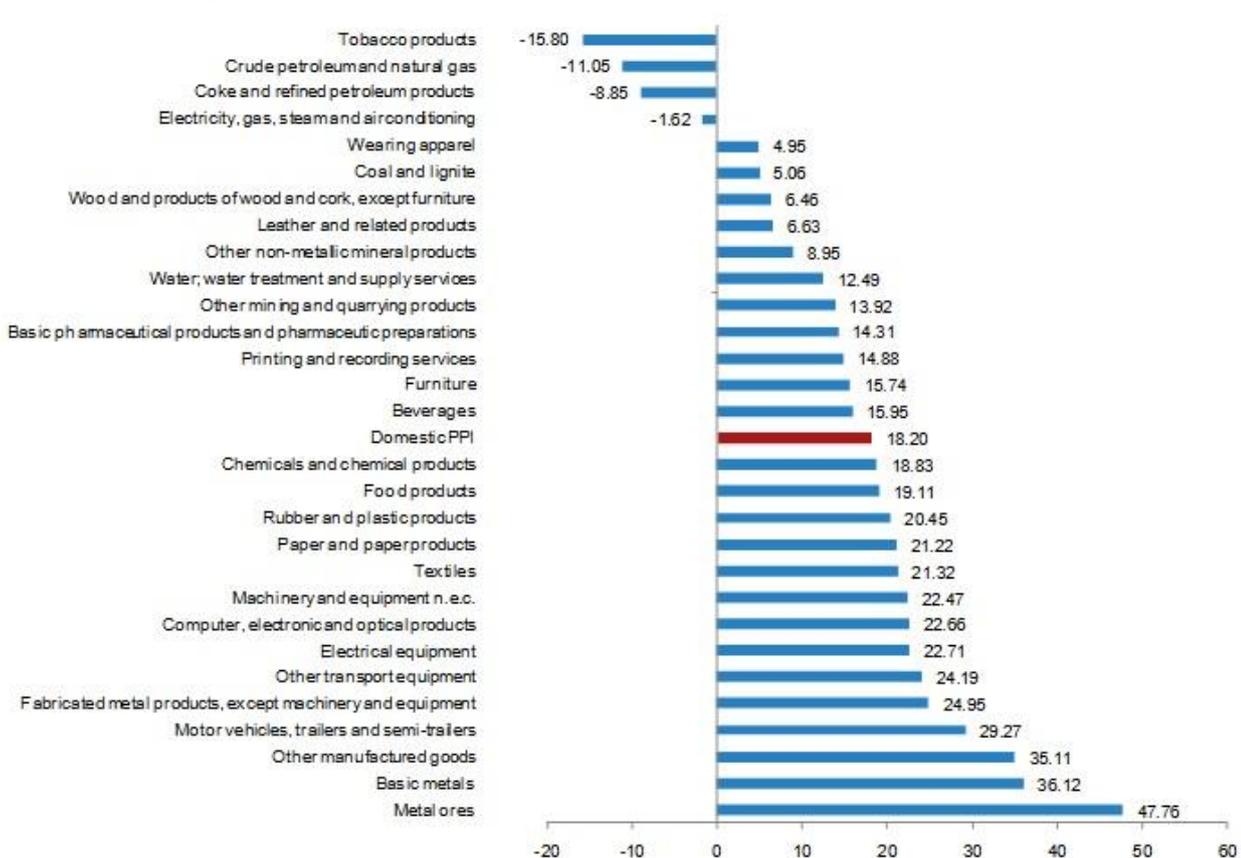
D-PPI annual rate of changes (%), October 2020



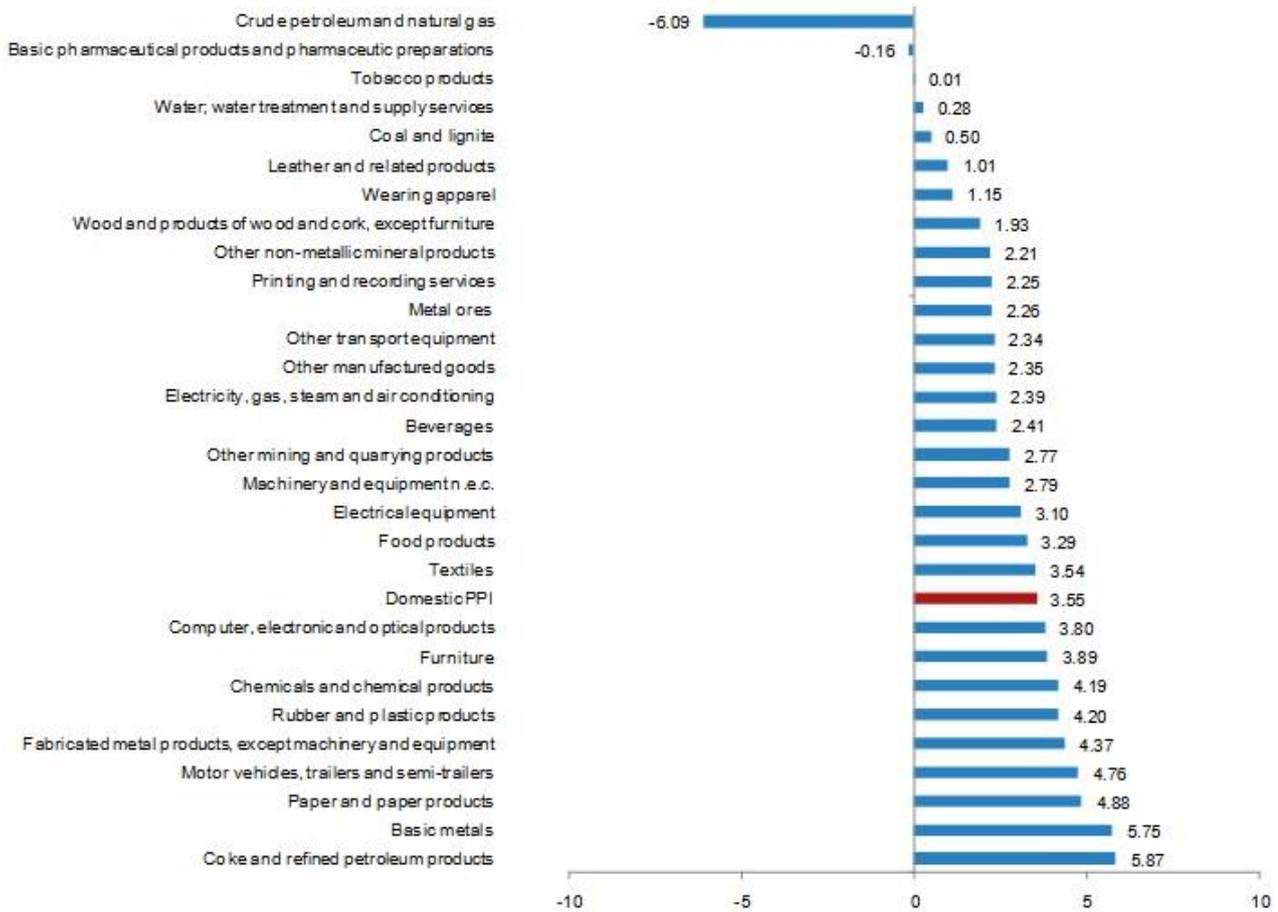
D-PPI monthly rate of changes (%), October 2020



Annual rate of change for sectors of D-PPI (%), October 2020



Monthly rate of change for sectors of D-PPI (%), October 2020



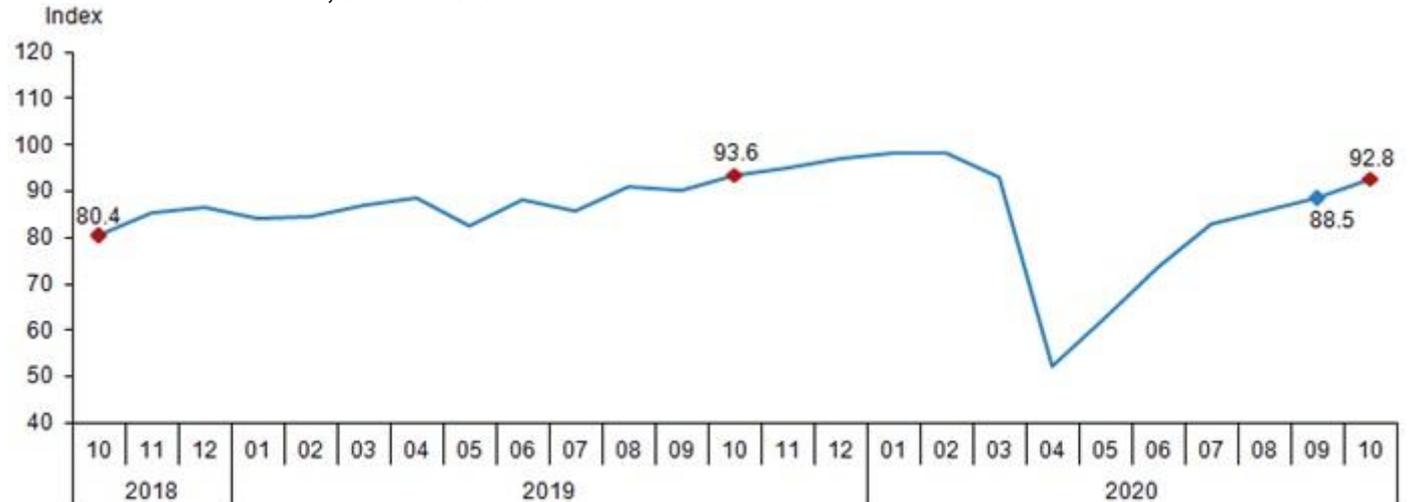
Pour en savoir plus : <https://data.tuik.gov.tr/Bulten/Index?p=Domestic-Producer-Price-Index-October-2020-33765>

Source : Turkstat

Redressement de l'indice de la confiance économique en octobre 2020

L'indice synthétique de la confiance économique est passé de 88,5 points à 92,8 points. Le secteur réel reste toutefois le seul présentant un indice supérieur au seuil d'optimisme de 100 (109,7 points) tandis que le secteur des services affiche un indice relativement faible (79,7 points). La confiance économique, lourdement érodée par la crise sanitaire, se renforce depuis le mois d'avril. Toutefois la moyenne des indices mensuels sur les 10 premiers mois de cette année demeure inférieure à la moyenne sur la même période en 2019 : 82,9 points contre 87,6 points.

Economic confidence index, October 2020



LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito
 Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir
 La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ
 CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE EN TURQUIE
 Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2
 Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul
 Tel : +90 212 249 29 55 - Fax : +90 212 252 51 75
 E-mail : ccift@ccift.com - Web : www.ccift.com

Economic confidence index, sectoral indices and the rate of changes, October 2020

	Index		Percentage change over the previous month (%)	
	September	October	September	October
Economic confidence index	88.5	92.8	3.1	4.8
Consumer confidence index	82.0	81.9	3.2	-0.1
Real sector confidence index	105.7	109.7	0.5	3.8
Services confidence index	74.9	79.7	6.4	6.4
Retail trade confidence index	93.5	95.0	-1.5	1.7
Construction confidence index	83.3	83.8	-2.0	0.6

Index values are seasonally adjusted.

Pour en savoir plus : <https://data.tuik.gov.tr/Bulten/Index?p=Economic-Confidence-Index-October-2020-33934>

<https://data.tuik.gov.tr/Bulten/Index?p=Sectoral-Confidence-Indices-October-2020-33923>

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

La Banque centrale revoit à la hausse ses prévisions d'inflation

L'Institut d'Emission a révisé à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2020 de 8,9% à 12,1% et pour 2021 de 6,2% à 9,4%. Le gouverneur, qui anticipe un taux de croissance positif en 2020, a souligné les incertitudes persistantes qui pèsent sur l'économie en raison de la faiblesse de la reprise de l'activité mondiale et ses conséquences sur le niveau des investissements de portefeuille. Il a rappelé que l'objectif principal de la Banque centrale n'était pas le taux de change mais qu'il utiliserait tous les outils à sa disposition pour limiter l'impact de la dépréciation de la Lire Turque sur l'inflation. L'accélération prévue de l'inflation et la chute de la devise turque (-17% depuis le dernier rapport sur l'inflation) légitiment la poursuite d'une politique monétaire plus restrictive.

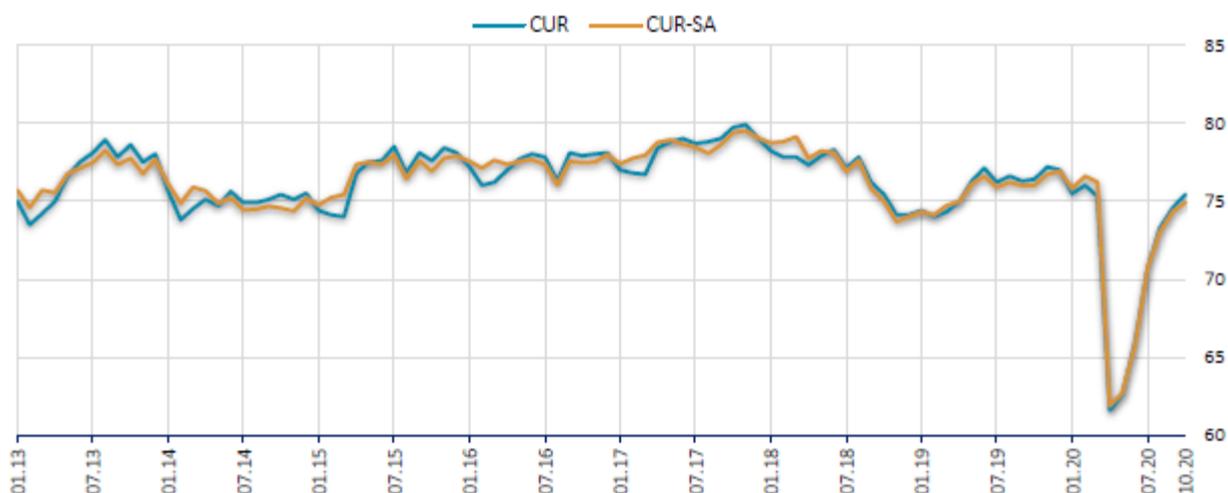
Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Le taux d'utilisation des capacités industrielles et l'indice PMI manufacturier en légère hausse en octobre 2020

Selon la Banque centrale, le taux d'utilisation des capacités de production industrielle est passé de 74,6% en septembre à 75,4% en octobre, mais reste inférieur d'un point par rapport à octobre 2019. Après avoir enregistré un niveau historiquement faible en avril (61%), ce taux progresse régulièrement depuis avril 2020. Par ailleurs, avec 53,9 points en octobre contre 52,8 points en septembre, l'indice PMI manufacturier progresse de nouveau ce mois-ci. Pour le cinquième mois consécutif, il dépasse le seuil de 50 points, reflétant l'optimisme des directeurs d'achats.

Capacity Utilization Rate of Manufacturing Industry

CUR and Seasonally Adjusted CUR (%)



LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Güler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ

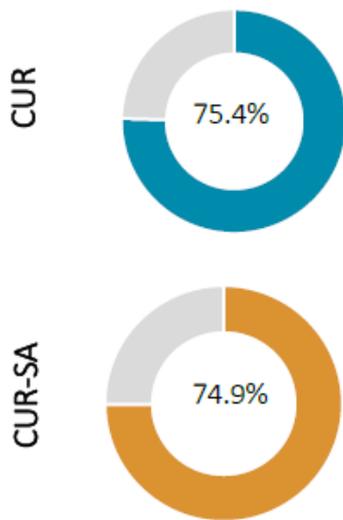
CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

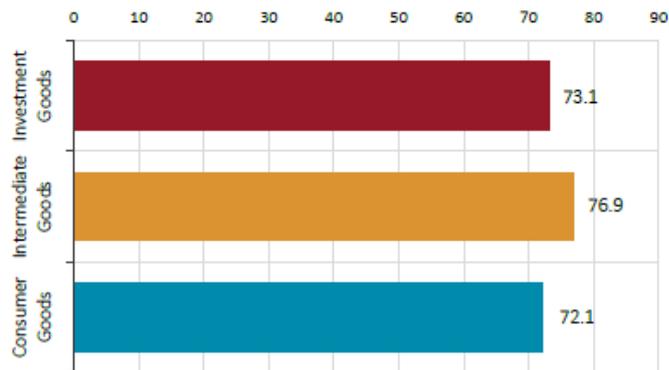
Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 - Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com - Web : www.ccift.com



CUR by Main Industrial Groupings (%)



(%)	CUR	CUR-SA	Consumer Goods	Durable Consumer Goods	Non-Durable Consumer Goods	Intermediate Goods	Investment Goods
September 2020	74.6	74.3	71.4	72.8	71.1	76.0	72.4
October 2020	75.4	74.9	72.1	73.6	71.8	76.9	73.1
	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑

Capacity Utilization Rates by 2-digit sectors

	2020-10	2020-09	2020-08	2019-10
Capacity Utilization Rate of Manufacturing Industry	75,4	74,6	73,3	76,4
Manufacture of food products	72,4	71,8	69,8	74,3
Manufacture of beverages	62,4	64,0	69,2	73,7
Manufacture of tobacco products	66,9	69,2	67,2	65,5
Manufacture of textiles	76,4	74,5	71,6	78,6
Manufacture of wearing apparel	72,3	71,9	68,9	84,5
Manufacture of leather and related products	61,0	60,4	58,1	62,4
Manufacture of wood and of products of wood and cork, except furniture	82,9	82,8	83,8	75,2
Manufacture of paper and paper products	85,1	83,6	82,0	84,5
Printing and reproduction of recorded media	69,0	69,6	69,2	67,8
Manufacture of chemicals and chemical products	78,2	75,1	74,5	74,8
Manufacture of basic pharmaceutical products and pharmaceutical preparations	68,0	67,4	66,7	69,1
Manufacture of rubber and plastic products	73,9	73,6	71,5	74,4
Manufacture of other non-metallic mineral products	73,7	73,9	72,9	68,8
Manufacture of basic metals	79,4	79,2	80,4	75,7
Manufacture of fabricated metal products, except machinery and equipment	73,8	73,7	71,7	72,2
Manufacture of computer, electronic and optical products	81,5	80,6	79,2	78,6
Manufacture of electrical equipment	76,4	76,1	77,7	74,9
Manufacture of machinery and equipment n.e.c.	70,6	69,8	66,3	66,7
Manufacture of motor vehicles, trailers and semi-trailers	74,8	72,6	71,4	80,0
Manufacture of other transport equipment	72,3	73,0	72,0	78,3
Manufacture of furniture	69,5	67,5	68,5	75,6
Other manufacturing	63,3	62,8	60,4	71,5
Repair and installation of machinery and equipment	65,4	67,0	65,8	73,9

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito
 Traduction : Nurdan Güler et Burak Özdemir
 La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ
CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE EN TURQUIE
 Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2
 Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul
 Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75
E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

Pour en savoir plus :

<http://www.tcmb.gov.tr/wps/wcm/connect/EN/TCMB+EN/Main+Menu/Statistics/Real+Sector+Statistics/Capacity+Utilization+Rate+of+the+Manufacturing+Industry/>

<http://www.tcmb.gov.tr/wps/wcm/connect/TR/TCMB+TR/Main+Menu/Istatistikler/Reel+Sektor+Istatistikleri/Imalat+Saniyi+Kapasite+Kullanim+Orani/>

Source : Banque Centrale

Tourisme et revenus touristiques en baisse au 3ème trimestre

La Turquie a accueilli 5,6M de touristes au 3ème trimestre 2020 soit 74% de moins qu'au 3ème trimestre 2019. La dépense moyenne par touriste est passée de 649 USD à 722 USD, mais cela a été insuffisant pour compenser la chute de la fréquentation touristique : les recettes s'élèvent à 4,4Mds USD ce trimestre, soit -71,2% en glissement annuel.

Pour en savoir plus : <https://data.tuik.gov.tr/Bulten/Index?p=Tourism-Statistics-Quarter-III:-July-September,-2020-33674>

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Prolongation des mesures de sauvegarde de l'emploi

L'Exécutif a prolongé de deux mois l'interdiction de licencier qui s'applique aux employeurs ainsi que le dispositif de prise en charge du chômage partiel. Ces mesures, qui devaient arriver à leur terme le 17 novembre, sont ainsi prolongées jusqu'au 17 janvier.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

L'indice de confiance des consommateurs baisse très légèrement en octobre 2020

L'indice de confiance des ménages a légèrement baissé en octobre de 0,1 point en glissement mensuel pour atteindre 81,9. Pour mémoire, un indice inférieur à 100 reflète un pessimisme des agents économiques.

Seasonally adjusted consumer confidence index, October 2020



Seasonally adjusted consumer confidence index, sub-indices and rate of changes, October 2020

	Index		Percentage change over the previous month (%)	
	September	October	September	October
Consumer confidence index	82.0	81.9	3.2	-0.1
Financial situation of household at present	71.8	69.4	5.8	-3.3
Financial situation expectation of household over the next 12 months	79.1	79.5	1.7	0.6
General economic situation expectation over the next 12 months	83.3	81.4	4.8	-2.3
Assesment on spending money on durable goods over the next 12 months	93.8	97.4	1.3	3.9

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

Seasonally adjusted consumer confidence index and indices concerning consumer tendency, October 2020

Pour en savoir plus : <https://data.tuik.gov.tr/Bulten/Index?p=Consumer-Confidence-Index-October-2020-33910>

Source : Turkstat

Excédent commercial agricole en hausse

Sur les neuf premiers mois de l'année, la Turquie a exporté 14,63 Mds USD et importés 11,74Mds USD de produits agricoles, soit un excédent commercial agricole de 2,89Mds USD, en hausse de 32,8%, en glissement annuel. Ces excédents commerciaux sont tirés par des produits traditionnellement porteurs à l'exportation (noisette, farine et pâte alimentaire représentant 15% de la valeur des exportations agricoles) mais également par certains produits particulièrement dynamiques cette année (fruits frais et à coques, huile végétale). Les principaux clients sont l'Irak (2,1Mds USD), l'Allemagne (1,2Md USD) et la Russie (0,8Md USD) tandis que la Turquie se fournit auprès de la Russie (2,2Mds USD), du Brésil (1,1Md USD) et des Etats-Unis (0,7Md USD).

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Marché éolien : la Turquie est le 5ème fabricant européen

D'après le rapport sur l'énergie éolienne édité par WindEurope, l'Europe héberge 31% des 800 sites de production d'équipements éoliens. Avec 12 usines de production, la Turquie est le 5ème principal fabricant européen en nombre de site derrière l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et le Danemark.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Polat Holding accélère ses investissements dans le domaine de l'énergie

Polat Energy a installé la 1ère turbine de sa centrale éolienne de Göktepe et espère démarrer la production d'énergie d'ici la fin de l'année. L'entreprise a investi près de 140M USD dans ce parc éolien situé à Yalova. D'une capacité de 110 MW, il devrait produire 344 GWh d'électricité par an. Polat Energy, premier investisseur dans les énergies renouvelables, représente 7% de la capacité énergétique éolienne en Turquie.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Hausse de nouvelles immatriculations de véhicules

Grâce à une politique de distribution agressive du crédit, le nombre de nouvelles immatriculations est en forte hausse : sur les neuf premiers mois de l'année, elles s'élèvent à 736 543, en progression de 56% en glissement annuel.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Les exportations d'acier diminuent

La production turque d'acier a augmenté de 18% en septembre et de 2,6% sur les 9 premiers mois de l'année (en glissement annuel) alors même que les exportations ont respectivement diminué de 2,6% et 15% sur ces périodes (en glissement annuel). Lors du Forum mondial sur les surcapacités sidérurgiques, la ministre du Commerce R.

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ**CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE EN TURQUIE**

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

Pekcan a expliqué cette évolution par les surcapacités de production, les prix trop faibles et les velléités protectionnistes suite aux effets de la crise sanitaire.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

La crise sanitaire profite à la vente en ligne

Ce canal de distribution est l'un des rares à avoir progressé depuis la crise sanitaire. Le président de l'Association de vente en ligne (DSD), O. Gül prévoit une hausse de l'activité, passant de 2,7 Mds TRY en 2019 à 3 Mds TRY en 2020.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

La Banque centrale turque maintient ses taux inchangés

Lors de sa réunion mensuelle le 22 octobre, TCMB a décidé de maintenir son principal taux directeur (repo à une semaine) inchangé (10,25%). En contrepartie, elle a élargi son corridor de taux, en portant sa borne haute (la late liquidity window) de 13,25% à 14,75% (soit un spread de 450 pdb avec le taux repo), ce qui permet à la Banque centrale d'augmenter le coût du refinancement des banques sans modifier le principal taux directeur. La décision de l'Institut d'émission a surpris les marchés, qui anticipaient une hausse de 175 pdb du taux directeur dans la continuité du resserrement monétaire amorcé en septembre. La stratégie de la Banque centrale laisse penser qu'il n'y aura pas de hausse du principal taux directeur à court terme.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Turquie- Suppression des droits de douanes sur le blé, l'orge et le maïs jusqu'à la fin de cette année

Par décision présidentielle du 21 octobre, les droits de douanes sur ces céréales ((45%, 35% et 25% respectivement) sont supprimés jusqu'à la fin de 2020 afin de pallier l'effet de la hausse des prix à l'importation (30% depuis le mois de mai) sur le prix des produits finis à la consommation.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Estimation de la production agricole végétale de 2020

Malgré la volatilité du climat ces dernières semaines, le gouvernement se veut optimiste. La production de céréales pourrait ainsi atteindre 37,2Mt (+7,3%), celle des légumes atteindrait 31,5Mt (+1%) tandis que la production de fruit s'élèverait à 23,9Mt (+7,3%).

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Deux nouveaux satellites de télécommunication

Le ministre des Transports et des Infrastructures a annoncé que le satellite Türksat 5A sera lancé le 30 novembre et que le satellite Türksat 5B sera lancé mi-2021. Ces satellites augmenteront la capacité de télécommunication en améliorant la couverture et en renforçant la vitesse et la puissance des infrastructures.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Hausse des ventes et des prix sur le marché de l'immobilier

D'après un rapport de TÜGEM, la vente de logement a augmenté de 49% au 3ème trimestre 2020 (en glissement annuel), 70% de ces ventes concernent des logements anciens. Le rapport constate également une hausse des prix des logements sur les 12 derniers mois : les prix à l'achat ont augmenté de 26% et les prix à la location ont augmenté de 15%, le prix de vente moyen est de 2 643 TRY/m² tandis que celui de la location est de 13,13 TRY/m²

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Turkish Cargo, le champion du fret aérien

En ajoutant Londres, Bucarest, Bangkok, Singapour, Beyrouth et Lahore, Turkish Cargo porte à 95 le nombre de ses destinations en liaison directe (31 vers l'Europe, 22 vers le Moyen-Orient et 16 vers l'Asie). Selon le cabinet Kearney, la croissance de l'activité de Turkish Cargo, +67% de croissance depuis le début de l'année, est la plus forte du secteur et un cargo sur 20 est affrété par cette entreprise. Elle dispose d'une flotte de 361 appareils et du plus grand réseau mondial.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürlü et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

L'écosystème turc des start-ups en mouvement

La société de capital-risque turque 212 a créé un second fonds d'investissement (49 M EUR), principalement dédié aux start-ups d'Europe de l'Est, de Turquie et du Moyen-Orient spécialisées dans les technologies destinées aux marchés professionnels. Par ailleurs, l'entreprise fintech turque Param a investi 2,5 M EUR dans la banque numérique 'Insha' créée par Albaraka Türk en Europe.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Des difficultés pour le tourisme turc

Selon TÜİK, la pandémie a entraîné une forte baisse du nombre de touristes locaux (5,3 M contre 15,7 M l'an dernier) et de leurs dépenses (516 M USD, soit -67% en glissement annuel) au 2nd trimestre. Néanmoins, les ministres du Tourisme des pays du G20 se sont récemment réunis pour relancer le tourisme international, le Conseil mondial du voyage et du tourisme a notamment proposé aux ministres du G20 une norme commune pour les tests et le traçage de la Covid-19 dans les aéroports.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Les investissements privés en R&D sont principalement tournés vers la défense

Selon Turkishtime, les 500 entreprises turques qui ont le plus investi en R&D en 2019 ont contribué à une participation totale de 15,5 Mds TRY. Les groupes industriels de défense Tusas (3 Mds TRY), Aselsan (2,9 Mds TRY) et Roketsan (525 M TRY) se situent aux trois premières places du classement.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Le déficit courant a continué de se creuser en août principalement en raison de la détérioration des échanges commerciaux

Au mois d'août 2020, le déficit commercial s'élève à 6,3 Mds USD, son niveau le plus élevé depuis le mois de mai 2018. Cela s'explique par une baisse des exportations (-5,7% en glissement annuel) et une hausse des importations (+20,4% en glissement annuel). Depuis le début de l'année, le déficit commercial se creuse (+70% en glissement annuel), les importations diminuant nettement moins vite que les exportations (respectivement -1,2% et -12,9% en glissement annuel). Au déficit commercial s'ajoute la diminution des recettes nettes de services (-4,6 Mds USD en glissement annuel) du fait des restrictions aux transports et d'une saison touristique déprimée. In fine, le déficit courant s'établit à 4,6 Mds USD en août 2020 (contre 3,3 Mds USD en août 2019). Après un excédent en 2019, le retour d'un déficit des comptes courants (-23 Mds USD sur les 12 derniers mois) est d'autant plus préoccupant qu'il intervient dans un contexte de faibles investissements directs étrangers et de sorties nettes de portefeuille (-14,3 Mds USD sur les 8 premiers mois), mettant sous pression le niveau des réserves de change (-39 Mds USD depuis le début de l'année).

Foreign trade by months, August 2020

(Million US \$)

Months	Year	Exports (FOB)		Imports (CIF)		Balance		Proportion of imports covered by exports (%)
		Value	Change (%)	Value	Change (%)	Value	Change (%)	
January-August	2019	117 519		136 945		-19 426		85.8
	2020	102 343	-12.9	135 347	-1.2	-33 004	69.9	75.6
August	2019	13 223		15 564		-2 341		85.0
	2020	12 464	-5.7	18 742	20.4	-6 278	168.2	66.5

Pour en savoir plus : <https://data.tuik.gov.tr/en/display-bulletin/?bulletin=foreign-trade-statistics-august-2020-33856>

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Le déficit budgétaire atteint en septembre le niveau prévu par l'Exécutif pour l'ensemble de l'année 2020

Sur les 9 premiers mois de cette année, les dépenses ont progressé de 17,6% et les recettes de 11,6%, entraînant un déficit budgétaire de 140,6 Mds TRY (+63,8% en glissement annuel), soit le niveau prévu par le gouvernement pour

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

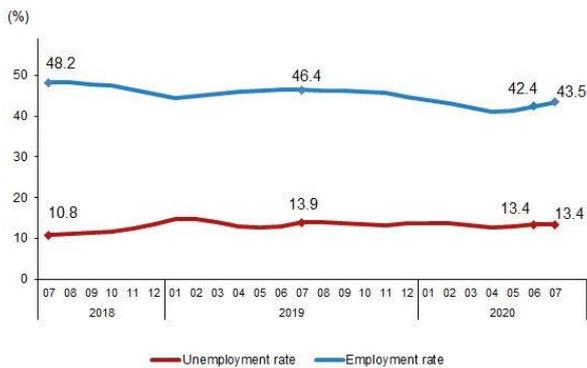
l'ensemble de l'année 2020. Alors que les incertitudes concernant l'évolution de la pandémie continuent de créer des pressions sur le budget central, les hausses des taxes sur la consommation des ménages, notamment la taxe spéciale à la consommation (ÖTV) perçue sur les véhicules et les biens durables, limitent le déficit budgétaire. Le Nouveau Programme Economique (NEP 2021-2023), publié fin septembre 2020, anticipe un déficit budgétaire de 4,9% en 2020 et 3% en 2021.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

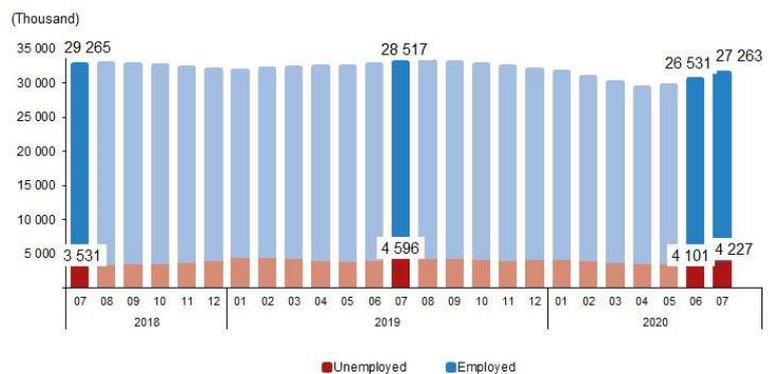
Le taux de chômage est resté élevé en juillet

Selon les données corrigées des variations saisonnières de Turkstat, 4,2 M de personnes sont au chômage, soit 13,6% de la population active. Le taux de chômage chez les jeunes demeure très élevé : 25,9%.

Unemployment and employment rate, July 2018-July 2020



Unemployed and employed, July 2018-July 2020



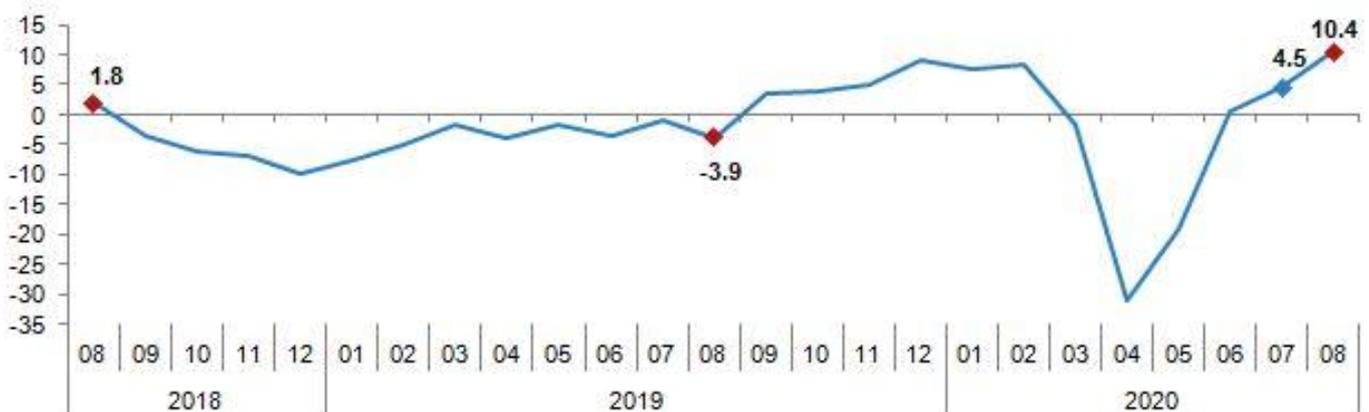
Pour en savoir plus : <https://data.tuik.gov.tr/en/display-bulletin/?bulletin=labour-force-statistics-july-2020-33791>

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Haussé de la production industrielle

D'après TurkStat, l'indice de production industrielle du pays a augmenté de 10,4% en glissement annuel en août 2020, atteignant son plus haut niveau depuis janvier 2018. Au niveau sectoriel, les indices des industries minière et manufacturière ont progressé respectivement de 5,2% et de 11,4% en août en glissement annuel.

Industrial production index annual change rates (%), August 2020



Pour en savoir plus : <https://data.tuik.gov.tr/en/display-bulletin/?bulletin=industrial-production-index-august-2020-33803>

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Reprise des ventes de détail en août

Les ventes au détail ont, quant à elles, enregistré une nouvelle hausse en août (+5,8% en volume et 18,2% en valeur, en glissement annuel), confirmant la reprise de ce secteur entamée à partir du mois de mai dernier.

Pour en savoir plus : <https://data.tuik.gov.tr/en/display-bulletin/?bulletin=retail-sales-indices-august-2020-33817>

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürlér et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 - Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com - Web : www.ccift.com

Elargissement de l'embargo sur les produits turcs par les pays arabes

La société Herfy, la plus grande chaîne de fast-food d'Arabie Saoudite, a déclaré se joindre à l'embargo contre les produits turcs. C'est le cas également d'Al Othaim Markets, 3ème distributeur du Moyen Orient avec 200 magasins dont 143 en Arabie Saoudite.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Le budget du ministère de l'agriculture présenté au Parlement

Le projet de budget prévoit des dépenses en hausse de 9 Mds TRY, à 42,4 Mds TRY. Le montant des subventions agricoles reste inchangé à 22 Mds TRY par rapport à l'an passé. Les dépenses d'investissements se monteront à 12,1 Mds TRY tandis que celles de la direction générale des travaux hydrauliques passeront de 6,3 Mds à 15,1 Mds TRY. Enfin, les subventions attachées aux crédits à l'agriculture, le financement des entreprises publiques et l'aide aux exportations représenteront 8,3 Mds TRY.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

L'Etat intervient pour soutenir la production de coton

La subvention est portée à 1,1 TRY/kg, soit une hausse de 37%. Cela fait suite à un mouvement de contestation des producteurs de coton, qui eux, réclamaient une subvention de 1,5 TRY/kg.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

De nouvelles réserves de gaz en Mer Noire

Le Président Erdoğan a déclaré que les réserves de gaz découvertes en Mer Noire s'élèvent à 405 Mds de m3 et non 320 Mds m3. Au total, 30 puits seront forés dans la région d'ici 2025, dont 10 d'ici fin 2021, la première livraison de gaz étant prévue pour décembre 2023. A partir du 1er janvier 2026, la production totale de gaz pourrait être alors de 15 Mds de m3 par an, soit 25-30% de la consommation totale annuelle du pays.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Une nouvelle usine de production de lithium pour 2021

Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles Fatih Dönmez, a annoncé la construction d'un site de production et de traitement de lithium à Eskisehir. Elle entrera en service en 2021 et permettra la production de 10 tonnes, les capacités devraient ensuite être portées à 500 tonnes par an dans les 3 années qui suivent. Composant principal des batteries électriques, la Turquie importe actuellement près de 1 200 tonnes de lithium chaque année.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

L'association des transporteurs internationaux (UND) souhaite améliorer les transports entre la Turquie et l'UE

L'UND pointe les difficultés logistiques que rencontrent les transporteurs turcs pour acheminer les marchandises vers l'Europe, et en particulier du fait de l'allongement des temps de stationnement aux postes frontières : le temps de transport par camion entre la Turquie et la Bulgarie a ainsi été multiplié par 4 ces dernières semaines. L'UND suggère que le poste de Derekoy, réservé aux véhicules de tourisme privés, soit également ouvert au transport international de marchandise dans un contexte de repositionnement de la Turquie dans les chaînes de valeur et d'accroissement des exportations, le nombre de transports de marchandise augmentant de 22%.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

En 2021, une importante politique d'investissement est prévue par la direction générale des autoroutes

Le réseau autoroutier fera l'objet d'investissements massifs dans l'année à venir, en témoigne le budget record de 14 Mds TRY alloué à la direction générale des autoroutes. Pour rappel, ce budget s'élève en 2020 à 7,607 Mds.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Reprise de la production automobile continue en septembre

A la suite de la période de maintenance annuelle du secteur au mois d'août, la production automobile turque a augmenté de 90% en septembre 2020 en glissement annuel (142 000 unités) et même de 4% en glissement annuel. Cette accélération de l'activité permet de rattraper une partie du retard de la production par rapport à l'an dernier

: l'écart n'est plus que de 19% (854 000 unités) sur les neuf premiers mois en glissement annuel, contre 23% sur les huit premiers mois.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Création du Comité exécutif de l'industrialisation (RHS)

Composé du vice-président, du responsable du Bureau de la Stratégie et du Budget, du ministre de l'Industrie et des Technologies et du ministre du Commerce, l'objectif de ce comité est d'accélérer la mise en œuvre de la politique production locale, notamment en favorisant les producteurs locaux dans les appels d'offre publics.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Le site de réservation d'hôtels Booking.com en discussions pour reprendre ses activités en Turquie

Sommé de mettre fin à ses services sur le marché intérieur en mars 2017 pour concurrence déloyale, le groupe est actuellement en pourparlers avec les ministères turcs des Finances et du Commerce pour réactiver sa plateforme. Avec une nouvelle réglementation turque sur les entreprises en ligne annoncée en septembre 2020, Booking sera dans l'obligation d'implanter un bureau commercial en Turquie et de payer des taxes à hauteur de 7,5% de son chiffre d'affaires.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Les centres commerciaux turcs toujours en difficulté

La population turque, dont le pouvoir d'achat diminue, se détourne de ces endroits clos souvent très fréquentés, au profit des petits magasins traditionnels ou des revendeurs en ligne. Ainsi, seuls 58% des magasins de centres commerciaux et membres de la principale association turque de vente au détail (BMD) ont déclaré un chiffre d'affaires au moins égal à 80% de celui réalisé durant les 9 premiers mois de 2019.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Les interventions de la Banque centrale pour soutenir la livre turque sont peu efficaces

La Banque centrale a décidé d'augmenter le taux d'intérêt sur les opérations de SWAP de 10,25% à 11,75%. Cette décision s'explique notamment par la dépréciation de la monnaie locale face au USD (7,93 USD/TRY) et à l'EUR (9,35 EUR/TRY) au cours de la première semaine d'octobre. La Banque centrale avait augmenté ce taux la dernière fois le 25 septembre de 9,25% à 10,25%. Pour rappel, la livre turque s'est dépréciée d'environ 24% face au dollar et 27% face à l'euro depuis le début de l'année.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Turkish Petroleum obtient des licences d'exploration pétrolière

Turkish Petroleum a obtenu, auprès de la Direction générale des affaires pétrolières et minières, 4 licences d'exploration pétrolière : Samsun, Sinop, Amasya et Çorum.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

La construction navale a le vent en poupe

Le secteur de la construction navale a révisé à la hausse son objectif à l'export pour 2020 (de 1 Md à 1,2 Md USD). Les revenus des exportations sont en hausse de plus de 25% (541 M USD dont 110 M USD pour des yachts) sur les 9 premiers mois de l'année (en glissement annuel).

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Forte demande de terrains immobiliers cet été

La demande de terrain a doublé et les prix ont augmenté de 35% en en glissement annuel pendant les 3 mois d'été. Les ventes de terrains ont atteint 89 Mds TRY contre 46 Mds sur la même période en 2019.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Hausse des ventes automobiles en septembre 2020

Malgré la hausse de la taxe spéciale à la consommation (ÖTV) annoncée à la fin du mois d'août sur 7 des 11 catégories de véhicules neufs, les ventes automobiles ont augmenté de 116% en septembre en glissement annuel

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

et de 76% au cours des neuf premiers mois de l'année en en glissement annuel. Cette augmentation des ventes a conduit les professionnels du secteur à revoir leurs prévisions de ventes à la hausse sur l'année 2020 à 700 000-750 000 véhicules, contre 600 000-650 000 auparavant. La marque Fiat est leader du marché tous véhicules confondus sur les 9 premiers mois de l'année (18% de parts de marché) devant Renault (14%), qui reste par ailleurs premier sur le segment des véhicules de tourisme.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Le marché turc du prêt-à-porter encore en difficulté

Les ventes ont diminué de 13% en glissement annuel sur la période janvier-août 2020 (6 Mds USD, soit 47,7 Mds TRY). La hausse des prix des produits textiles de 9,2%, la faible fréquentation des centres commerciaux et le télétravail seraient les principales causes de cette contraction. Les exportations permettent de pallier en partie cette baisse des recettes : elles sont en hausse de 20% en glissement annuel en septembre 2020, soit 1,8 Md USD.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Les exportations de produits sidérurgiques sont en hausse

Grâce à la forte croissance des exportations en septembre (+15% en glissement annuel), les exportateurs turcs de produits sidérurgiques retrouvent des performances quasiment similaires à 2019 et les exportations ne sont réduites que de 3% en glissement annuel sur les neuf premiers mois de l'année.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

BOTAŞ maintient inchangé le prix du gaz jusqu'à la fin de l'année

Le prix du gaz pour 1 000 m³ est fixé à 1 251 TRY dans les résidences et à 1 400 TRY pour les centrales industrielles et de production d'électricité.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

L'activité manufacturière enregistre une légère baisse en septembre

L'indice PMI manufacturier de la Chambre d'Industrie d'Istanbul a atteint 52,8 points au mois de septembre contre 54,3 points au mois d'août (et 56,9 en juillet). L'indice reste au-dessus de la barre des 50 points, reflétant l'optimisme des directeurs d'achats.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

La crise pandémique stimule les ventes de véhicules utilitaires et de deux roues

Dans un contexte favorable aux livraisons à domicile et dans les supermarchés, les ventes de véhicules utilitaires légers ont fait un bond de 86% sur les huit premiers mois de l'année en glissement annuel et même de 265% sur le seul mois d'août. Le refus d'utiliser les transports en commun et les prix relativement attractifs ont également provoqué une hausse de 29% des ventes de motos sur les huit premiers mois de l'année en glissement annuel et de 94% en août.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Trendyol étend ses activités en Europe et en France

L'une des plus grandes entreprises d'e-commerce turque, Trendyol, a décidé d'élargir ses services en Europe avec un site internet dédié, des prix en euros et une livraison de 5 à 7 jours. L'activité sera limitée à la Grande-Bretagne, à la France, au Danemark, à la Grèce, aux Pays-Bas et à la Finlande.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Retards de paiement dans le secteur para médical et pharmaceutique

L'Association turque des fabricants d'équipements et de matériels médicaux (TÜDER) a déclaré que les retards de paiement cumulés des hôpitaux publics étaient de 2,9 Mds EUR et que certaines entreprises attendaient d'être payées depuis 16 mois. Les fabricants ont par ailleurs averti le ministère turc de la Santé d'une éventuelle perturbation des services médicaux d'ici quelques semaines, si la situation ne venait pas à changer. Pour mémoire, David Satterfield, ambassadeur des Etats-Unis en Turquie, a déclaré que les hôpitaux publics turcs avaient également une dette de 2,3 Mds USD (contre 230 M USD il y a un an) envers les sociétés pharmaceutiques américaines.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürlü et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Boreli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

Projets et investissements étrangers en Turquie et turcs à l'étranger

- Avec un investissement de 250M TRY, la 5ème usine de Nestlé en Turquie sera l'investissement le plus important de la multinationale depuis 2011. L'usine, qui doit démarrer sa production en août 2021, devrait créer 400 emplois directs et indirects. La production prévue permettra de remplacer 63% des importations de produits de nutrition médicale.
- Global Ports Holding a vendu ses droits d'exploitation du port d'Antalya à l'entreprise qatari QTerminals WLL pour un montant de 140M USD.
- Le groupe turc Fatinoğlu Holding, notamment spécialisé dans les engins de manutention, a récemment investi 100 M EUR, notamment en acquérant l'entreprise italienne Pegasolift.
- L'entreprise turque Dardanel, principal producteur de thon en conserve avec 80% de parts de marché en Turquie, a annoncé la création d'une filiale Dardanel Greece S.A.
- Sabanci Holding, l'un des plus grands conglomérats de Turquie, créera une nouvelle plateforme, avec sa filiale néerlandaise Cimsa pour devenir le leader mondial du commerce du ciment blanc.

Source : ANIMA, Econostrum, Invest in Turkey, Service Economique de l'Ambassade de France, CCFT, presse

France : le Covid essouffle la reprise d'activité

Le redémarrage de l'économie française est poussif, à cause des quelques secteurs dont l'activité reste entravée par les précautions sanitaires, détaille la dernière note de conjoncture de l'Insee.

Face à la persistance de la menace sanitaire du Covid, l'Insee constate « un essoufflement de la reprise ». La croissance devrait être nulle au dernier trimestre. Et sur l'année, la chute serait de 9 %.

Chômage : 10 % ?

Le taux de chômage est revu à la hausse, à 9,7 % à la fin de l'année. « Et il n'est pas exclu que les 10 % soient atteints », reconnaît Julien Pouget, de l'Insee.

L'essoufflement de la reprise se mesure : l'économie française avait perdu jusqu'à 31 % de son activité en avril, puis elle était revenue à - 6 %, mais depuis, elle plafonne. Pas toute l'économie : l'hôtellerie-restauration, le cinéma, les agences de voyages, la fabrication de matériels de transports... Ces secteurs représentent moins de 10 % de la création de richesse (ou valeur ajoutée) en France, mais le fait qu'ils tournent au ralenti (- 21 % de perte d'activité) explique l'essentiel de l'essoufflement général.

Une deuxième vague ?

Prenons le secteur de l'hébergement. Il avait plongé durant le confinement (- 68% de perte d'activité), il commençait d'aller mieux en août (-26 %)... et il replonge en septembre (-41%), sous la menace d'une deuxième vague du virus. Comme un résumé de l'incertitude qui freine la reprise.

Dans ce contexte, le pouvoir d'achat va souffrir (-0,6 %), mais beaucoup moins qu'il ne le devrait, grâce aux prestations sociales et aux baisses d'impôts. L'incertitude générale pousse cependant les Français à épargner, et même légèrement davantage au dernier trimestre (18%) qu'au troisième.

Une déflation ?

Un autre danger menace, la déflation : des prix qui baissent, des ménages qui reportent leurs achats, une économie qui ralentit jusqu'à s'arrêter... Interrogé sur l'importance de ce risque, Julien Pouget note seulement qu'au dernier trimestre, l'inflation sera nulle...

COVID-19 CERTAINS SOUFFRENT PLUS QUE D'AUTRES

Perte d'activité par rapport à l'avant-Covid, en %	Perte d'activité en ...		
	... avril	... août	... septembre
 Fabrication d'autres matériels de transport	-45	-21	-17
 Transports terrestres et par conduites	-33	-21	-17
 Transports aériens	-48	-27	-29
 Entreposage et services auxiliaires des transports	-36	-21	-18
 Hébergement	-68	-26	-41
 Restauration	-68	-17	-17
 Production cinématographique et activités connexes	-47	-48	-48
 Programmation et diffusion	-24	-25	-20
 Agences de voyage et activités connexes	-82	-55	-39
 Activités créatives, artistiques et de spectacle	-35	-23	-16
 Activités sportives, récréatives et de loisirs	-51	-24	-18
Secteurs les plus touchés	-48	-22	-21
Autres secteurs	-29	-4	-3

Source : Insee.

VISACTU

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4796792?sommaire=4473296>
<https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/coronavirus-la-reprise-de-leconomie-francaise-au-point-mort-avec-lacceleration-de-lepidemie-1252380>

Source : DNA – 06.10.2020

Brèves économiques de France

Le reconfinement, un nouveau coup dur pour l'économie

Le reconfinement de la population en France face à l'épidémie due au nouveau coronavirus devrait réduire l'activité économique d'environ 15 %, soit moitié moins que lors du premier confinement, a appris le 3 novembre l'agence Reuters de source proche du ministère des Finances.

Source : Les Echos

Reconfinement : le président du Medef craint «des dégâts considérables»

Le reconfinement, annoncé par Emmanuel Macron sera valable du 30 octobre jusqu'au 1er décembre au moins ; il sera toutefois plus souple que le précédent. Les crèches, les écoles, les lycées, les parcs et jardins, les cimetières restent ouverts. Tout comme les guichets des services publics, les usines, les exploitations agricoles et les marchés. Par contre, seuls quelques magasins, jugés essentiels, pourront poursuivre leur activité. Les restaurants et les bars vont fermer. Dans les entreprises, le télétravail est largement préconisé. Ce reconfinement va « provoquer des

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito
 Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir
 La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ
 CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE
 Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2
 Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul
 Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75
 E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

dégâts économiques et humains considérables » a averti Geoffroy Roux de Bézieux. La mesure « va coûter au pays entre 50 et 75 milliards d'euros de Produit intérieur brut » a-t-il aussi affirmé.

Pour en savoir plus : https://www.econostrum.info/La-France-reconfine-jusqu-au-1er-decembre-2020_a27173.html
<https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/en-direct-mercredi-28-octobre-covid-le-point-sur-la-situation-en-france-et-dans-le-monde-1259669>

Sources : Econostrum et Les Echos

Le ministre de l'Economie prévoit une chute de 11 % du PIB en 2020 malgré le rebond de l'été

Le ministre de l'Economie Bruno Le maire a indiqué s'attendre à une baisse du PIB de 11 %, contre 10 % précédemment, en raison de la deuxième vague de Covid-19 et du reconfinement. L'activité économique a pourtant rebondi de 18,2 % au troisième trimestre, a annoncé l'Insee.

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4925348>

<https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/reconfinement-bruno-le-maire-prevoit-une-chute-de-11-du-pib-cette-annee-malgre-le-rebond-de-lete-1260600>

Source : Les Echos

L'activité manufacturière a poursuivi sa progression en octobre en France

L'activité manufacturière a poursuivi en octobre sa progression amorcée en septembre, soutenue par la hausse des volumes de production, même si celle-ci a ralenti par rapport aux mois précédents. L'indice PMI a atteint 51,3 en octobre.

Source : Les Echos

Le FMI table sur une contraction d'environ 10 % du PIB de la France en 2020

Le Fonds monétaire international estime que l'activité économique devrait reculer d'environ 10 % pour l'ensemble de l'année 2020 en France et prévoit une reprise partielle de l'ordre de 5 % - 6 % en 2021, en notant que celle-ci « dépendra de l'évolution de la pandémie et des mesures d'endiguement associées ».

Source : Les Echos

Le déficit public creusé à 11,3 % du PIB en 2020 en France

Encore creusé par le reconfinement qui vient d'être décrété, le déficit public français devrait s'établir en 2020 à 248 milliards d'euros, soit 11,3 % du produit intérieur brut, a annoncé le 1^{er} novembre le ministre des Comptes publics, Olivier Dussopt.

Source : Les Echos

En octobre 2020, les prix à la consommation sont stables sur un an

Sur un an, les prix à la consommation seraient stables en octobre 2020, pour le deuxième mois consécutif, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois par l'Insee. Par rapport à ceux du mois de septembre, les prix de l'alimentation seraient plus dynamiques sur un an, alors que ceux des services augmenteraient moins. Les prix de l'énergie et des produits manufacturés baisseraient moins que le mois précédent. Sur un mois, les prix à la consommation reculeraient de 0,1 %, après -0,5 % le mois précédent. Les prix de l'alimentation et de l'énergie rebondiraient après une baisse en septembre. Ceux des services baisseraient moins que le mois précédent. Les prix du tabac seraient stables. Ceux des produits manufacturés ralentiraient fortement après un rebond le mois dernier. Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé serait stable pour le deuxième mois consécutif. Sur un mois, il baisserait de 0,1 %, après -0,6 % le mois précédent.

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4924804>

Source : Les Echos

La consommation des ménages se replie nettement en septembre en France

Les dépenses de consommation des ménages français ont reculé de 5,1 % en septembre après une petite hausse de 2,2 % en août, en raison d'une « baisse importante » des achats de biens fabriqués et alimentaires.

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4924666>

Source : Insee

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

Le moral des ménages baisse légèrement en octobre en France

L'indicateur synthétique mesurant le moral des ménages redescend d'un point à 94 points et reste en dessous de sa moyenne de longue période (100), alors que les craintes sur l'évolution du chômage se dégradent de nouveau.

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4922879>

<https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/les-menages-sinquietent-pour-leur-situation-financiere-future-et-lemploi-1259807>

Source : Insee

Le PIB français baissera au 4^{ème} trimestre 2020, confirme le ministre de l'Economie

Le produit intérieur brut français va de nouveau baisser au dernier trimestre 2020 du fait des restrictions décidées pour faire face à la deuxième vague de l'épidémie de Covid-19, a confirmé le ministre de l'Economie Bruno Le Maire.

Source : Les Echos

En septembre 2020, les prix de production de l'industrie française augmentent de 0,3 %

Les prix de production de l'industrie française augmentent de 0,3 % en septembre 2020, après une stabilité en août 2020 : ils augmentent aussi bien pour le marché français (+0,2 % après +0,1 %) que pour les marchés extérieurs (+0,4 % après -0,3 %). Sur un an, les prix de production de l'industrie française restent néanmoins en retrait de 2,1 % en septembre 2020, comme au mois précédent.

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4923607>

Source : Insee

La baisse de l'activité du secteur privé accélère en octobre en France

L'activité du secteur privé a de nouveau reculé en octobre en France, après une première baisse en septembre, selon un indicateur provisoire du cabinet IHS Markit. L'indice Flash composite de l'activité globale s'est replié à 47,3 points en octobre, contre 48,5 points en septembre.

Source : Les Echos

La crise pourrait pénaliser plus durablement l'économie française qu'anticipé par le gouvernement

La crise engendrée par l'épidémie de Covid-19 pourrait pénaliser l'économie et la croissance française plus durablement que ce qu'anticipe le gouvernement, estime l'institut Rexecode, qui plaide pour un renforcement des efforts de relance, notamment en direction des entreprises.

Source : Les Echos

Le climat des affaires se dégrade en octobre en France

Selon les chefs d'entreprise interrogés par l'Insee entre le 28 septembre et le 19 octobre 2020, les perspectives d'activité s'assombrissent par rapport au mois dernier. L'indicateur synthétique du climat des affaires en France en octobre se replie de 2 points. À 90, il retrouve son niveau d'août, bien inférieur à sa moyenne de long terme (100). Le recul est marqué dans les services, en particulier dans l'hébergement-restauration, secteur affecté par le renforcement des mesures d'endiguement sanitaire. Le repli est plus modéré dans l'industrie.

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4808404>

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4808331> (commerce de détail)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4808217> (services)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4809290> (industrie)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4808692> (industrie du bâtiment)

<https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/covid-le-moral-des-patrons-repart-a-la-baisse-en-france-1258076>

Source : AOF

En octobre, les industriels indiquent que la demande s'est nettement redressée mais devrait se tasser au cours des prochains mois

En octobre 2020, le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie poursuit son redressement. Alors qu'en juillet, il avait déjà résorbé un peu plus de la moitié de sa chute d'avril liée à la crise sanitaire, il gagne 3 points

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

en octobre pour s'établir à 78 %. Il reste cependant nettement inférieur à son niveau d'avant-crise. Si ce taux s'accroît entre juillet et octobre dans toutes les industries, c'est dans le secteur de la fabrication de matériels de transport, où il était tombé très bas, que la hausse est la plus prononcée.

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4809957>

Source : Insee

Forte demande pour les aides à la relocalisation industrielle en France

Les aides mises en place pour inciter les entreprises à localiser des lignes de production en France font face à une demande déjà tellement « forte » que le gouvernement va sans doute devoir augmenter les fonds dédiés cette année, s'est réjoui le ministre de l'Economie Bruno Le Maire.

Pour en savoir plus : <https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/covid-les-aides-a-la-relocalisation-industrielle-font-fureur-1257543>

Source : Les Echos

Les retards de paiements s'allongent, surtout pour les PME

Les délais de paiement, qui avaient connu ces dernières années une amélioration en France, se sont allongés avec la crise sanitaire à cause d'une très forte hausse de ceux des PME - de 10,9 à 18,6 jours -, selon la dernière étude du cabinet ARC publiée le 20 octobre.

Source : Les Echos

Le Ministère de l'Economie renouvelle le dispositif protégeant les entreprises contre les impayés

Le gouvernement compte maintenir la garantie publique censée permettre aux assureurs-crédit de continuer à protéger les entreprises contre les impayés, malgré l'augmentation des risques liés à la crise. Des entreprises s'inquiètent du coût de l'assurance-crédit.

Pour en savoir plus : <https://www.lesechos.fr/finance-marches/banque-assurances/bercy-renouvelle-le-dispositif-protegeant-les-entreprises-contre-les-impayes-1256779>

Source : Les Echos

Coronavirus : le Prêt garanti par l'Etat (PGE) accessible jusqu'au 30 juin 2021

Le dispositif sera prolongé jusqu'au 30 juin 2021, tout comme les prêts directs accordés par l'Etat. D'autre part, Bercy a demandé « à la Fédération bancaire française d'examiner un report du remboursement de ces prêts pour une année supplémentaire pour les entreprises qui en ont réellement besoin ».

Pour en savoir plus : <https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/en-direct-jeudi-15-octobre-covid-le-point-sur-la-situation-en-france-et-dans-le-monde-1255784>

Source : Les Echos

Les défaillances d'entreprises en baisse au 3^{ème} trimestre mais la part des liquidations augmente

Les 3/4 des défaillances d'entreprise au 3^{ème} trimestre étaient des liquidations judiciaires contre les 2/3 habituellement, selon la société Altares. Les entreprises qui se présentent aujourd'hui devant le tribunal sont dans une situation financière extrêmement dégradée.

Source : Les Echos

En septembre, les ventes du commerce de détail progressent sur un an, en lien avec le dynamisme des produits industriels

En septembre, les ventes du commerce de détail progressent de +2,7 % sur un an après +1,3 % en août. Alors que les ventes de produits alimentaires sont relativement stables sur un an (+0,4 %), celles de produits industriels conservent leur dynamisme : +4,4 % après +3,6 % en août. Les plus fortes croissances sont observées pour le bricolage (+14,7 %), le matériel de sport (+14,6 %), les appareils électroménagers (+13,7 %) et l'électronique grand public (+13,6 %). En revanche la parfumerie et hygiène (-14,4 %) et la presse et papeterie (-5,7 %) s'inscrivent en baisse. Par circuit de distribution, les ventes du petit commerce progressent de +4,7 % sur un an et celles de la grande distribution plus modérément, de +1,3 %. Au niveau de la grande distribution, l'activité demeure robuste dans les supermarchés (+3,2 %), alors que dans les grands magasins elle reste très en-deçà du niveau d'avant-crise

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

(-21,5 %). Les données observées fin août indiquent une croissance de la vente à distance de +12,6 % sur un an après +14,8 % en juillet.

Pour en savoir plus : <https://www.banque-france.fr/statistiques/commerce-de-detail-sep-2020>

Source : Banque de France

En septembre 2020, les prix à la consommation reculent de 0,5 % sur un mois et sont stables sur un an

En septembre 2020, l'indice des prix à la consommation (IPC) recule de 0,5 % sur un mois, après -0,1% en août 2020. Les prix des services se replient nettement (-1,5 % après +0,3 % en août). Ceux de l'énergie (-0,7 % après +0,3 %) et de l'alimentation (-0,5 % après +0,2 %) reculent également et ceux du tabac sont stables. Enfin, les prix des produits manufacturés rebondissent fortement (+1,6 % après une baisse de 1,2 % le mois précédent). Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation baissent de 0,2 % en septembre, après -0,5 % en août. Sur un an, les prix à la consommation sont stables, après +0,2 % le mois précédent. Cette stabilité résulte d'un ralentissement des prix des services et d'une baisse accentuée de ceux de l'énergie. Les prix du tabac augmentent légèrement moins sur un an qu'en août (+13,7 % après +13,8 % en août). Enfin, les prix de l'alimentation et ceux des produits manufacturés évoluent au même rythme que le mois précédent.

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4802028>

Source : Insee

Confinement : des conséquences économiques inégales selon les ménages

Le confinement de la population mis en place entre le 17 mars et le 11 mai 2020 s'est traduit par une contraction sans précédent de l'activité économique en France. En mai 2020, un quart des personnes déclarent que leur situation financière s'est dégradée, et cette proportion est d'autant plus élevée que le niveau de vie du ménage était initialement bas. Les ménages avec enfants sont aussi plus touchés que les ménages sans enfant. Les dispositifs de maintien d'activité ont amorti les effets de la chute de l'activité économique sur les ménages de manière inégale selon leur profil. La moitié des ouvriers, et un quart des cadres, déclarent être passés, au moins en partie, par le chômage technique ou partiel entre le début du confinement et le mois de mai. Les cadres ont plus souvent travaillé à distance : 80 % des cadres en activité en mai ont eu recours au moins partiellement au télétravail, contre 35 % des employés et seulement 6 % des ouvriers. Un quart des personnes ayant télétravaillé ont le sentiment que leur temps de travail a augmenté. Si ces dispositifs ont permis de maintenir les relations d'emploi, au moins à court terme, pour la majorité des salariés, les jeunes ont été bien plus exposés aux conséquences de la chute de l'activité économique.

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4801313>

Source : Insee

L'édition 2021 du salon de l'Agriculture à Paris est annulée en raison de la Covid-19

L'édition 2021 du salon de l'Agriculture, qui devait se tenir à Paris du 27 février au 7 mars, est annulée dans sa forme actuelle en raison de l'épidémie, mais le concours général des produits agricoles sera maintenu.

Source : Les Echos

Le FMI prédit une croissance mondiale faible pour longtemps

L'institution multilatérale a amélioré ses prévisions de croissance pour cette année. La récession mondiale ne serait plus que de 4,4 %. Si elle prédit un rebond l'an prochain, elle s'attend à ce que la croissance mondiale soit durablement faible dans les années à venir.

Pour en savoir plus : <https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/le-fmi-predit-une-croissance-mondiale-faible-pour-longtemps-1255185>

Source : Les Echos

Hausse de la production industrielle en août en France

La production dans son ensemble a progressé de 1,3 % au mois d'août, selon l'Insee. Elle avait augmenté de 3,8 % en juillet. La seule production manufacturière a quant à elle augmenté de 1 % (après + 4,5 %).

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4798335>

Source : Insee

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2
Gayrettepe-Besiktas 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

L'activité en septembre en France est de 5 % en dessous du niveau d'avant-crise

L'activité économique en France s'est maintenue en septembre à 5 % en dessous de son niveau d'avant-crise, comme en août, a confirmé la Banque de France dans une note de conjoncture publiée jeudi. La banque centrale maintient par conséquent son estimation d'un rebond de l'activité à 16 % au troisième trimestre, après une chute de 13,8 % au deuxième.

Source : Les Echos

Le taux de chômage devrait grimper à 9,7 % fin 2020 en France

Cette hausse d'1,6 points par rapport à fin 2019 est la conséquence des suppressions d'emplois massives intervenues au premier semestre (715.000 emplois salariés) qui n'augmenteraient que très légèrement au second semestre pour atteindre 730.000 emplois salariés et 840.000 emplois au total.

Pour en savoir plus : <https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/coronavirus-la-reprise-de-leconomie-francaise-au-point-mort-avec-laceleration-de-lepidemie-1252380>

Source : Les Echos

Christine Lagarde craint qu'une deuxième vague de la pandémie retarde le rebond économique

« Nous craignons désormais que les mesures de confinement qui doivent être prises par les autorités aient un impact sur cette reprise, et donc, au lieu de la reprise en V que nous attendons et espérons tous, nous craignons que la deuxième branche du V soit un peu plus tremblante », a déclaré la présidente de la Banque centrale européenne (BCE) dans une intervention préenregistrée lors d'une conférence organisée par le Wall Street Journal.

Source : Les Echos

Le fonds de solidarité élargi à 75.000 entreprises, annonce Bruno Le Maire

Le ministre de l'Economie a annoncé l'élargissement à 75.000 nouvelles entreprises du fonds de solidarité de lutte contre les conséquences économiques de l'épidémie de Covid-19. Il a cité notamment les fleuristes, les blanchisseries, les arts de la table et les graphistes.

Pour en savoir plus : <https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/en-direct-jeudi-8-octobre-covid-le-point-sur-la-situation-en-france-et-dans-le-monde-1252867>

Source : Les Echos

Le déficit du commerce extérieur de la France s'accroît en août

Le déficit commercial de la France s'est de nouveau creusé en août : il a atteint 7,7 milliards d'euros. C'est 700 millions de plus qu'en juillet, la faute à des exportations toujours atones, notamment dans l'aéronautique, un secteur habituellement moteur pour notre économie. Par ailleurs, ce qui témoigne de l'essoufflement de la reprise, la hausse des importations s'est infléchie brusquement en août : elles n'ont augmenté que de 500 millions d'euros, à comparer avec une hausse de 5,4 milliards d'euros en juin, quand le déconfinement avait fait bondir les dépenses. « On observe une meilleure résilience du commerce extérieur avec les pays de l'Union européenne qu'avec les pays tiers », a commenté le ministre délégué au Commerce extérieur, Franck Riester. Ainsi, le déficit vis-à-vis des pays non européens s'est élevé en août à 4,3 milliards d'euros, principalement au profit de la Chine et Hong Kong (-3,1 milliards). Il est supérieur à celui enregistré au profit des pays de l'UE (-4,1 milliards, dont -889 millions avec l'Allemagne et -840 millions avec l'Italie). « Cela confirme la nécessité que notre économie se projette à l'international, à commencer par les PME », a ajouté Franck Riester. Il a rappelé qu'un volet du plan de relance était consacré au soutien des PME à l'export.

Pour en savoir plus : <http://lekiosque.finances.gouv.fr>

Source : Douanes françaises



CCI FRANCE TURQUIE
Türk-Fransız Ticaret Derneği

Découvrez la revue de presse quotidienne de la Chambre !

Service exclusivement réservé aux adhérents

Pour en savoir plus
CLIQUEZ-ICI

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Besiktas 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

« Situation économique et financière en Turquie : l'analyse du Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie » : webinaire du 9 octobre

Plus de 30 représentants d'entreprises françaises implantées en Turquie ont assisté le 9 octobre dernier à un webinaire organisé par la Chambre intitulé la « situation économique et financière en Turquie : l'analyse du Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie », animé d'abord en français (9h30-11h) puis en anglais (11h30-13h) par M. Thierry BOREL, Conseiller financier, Adjoint au Chef du Service économique régional à Istanbul (Service Economique de l'Ambassade de France) ancien Money Market Senior Trader à la Banque de France. Après une présentation structurée, agrémentée de tableaux et graphiques comparés, les participants ont échangé avec l'intervenant et ont partagé avec lui leurs interrogations et préoccupations. Le support visuel fournit de nombreux indicateurs qui permettent d'apprécier l'évolution macroéconomique et financière de la Turquie.



Pour télécharger la présentation, [cliquez ici](#)

Stimulée par les mesures budgétaires, réglementaires et monétaires mises en œuvre pour pallier l'impact financier de la crise sanitaire, l'activité économique se redresse plus rapidement et plus vivement que prévue, même si le FMI a confirmé ses prévisions d'une contraction de l'activité de 5% et d'une dérive des prix de 12% cette année. Ces prévisions paraissent cependant plus crédibles que celles avancées par le Ministre des finances Albayrak, à l'occasion de la présentation du Nouveau programme économique 2021-2023 (croissance de 0,3% et dérive des prix limitée à 10,5%). Cela étant, les déséquilibres traditionnels de l'économie turque ont également été renforcés : face au risque d'accélération de l'inflation et de la dépréciation de la monnaie locale, la Banque centrale, à court de réserves de change, s'est résolue à imprimer un tour de vis à la politique monétaire mise en œuvre (hausse de 500 pdb du taux de refinancement moyen effectif depuis la fin du mois de juin), au risque de ralentir la croissance de l'activité et de peser sur l'emploi.

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito
Traduction : Nurdan Gürlér et Burak Özdemir
La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ
CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE
Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2
Gayrettepe-Besiktas 34387 İstanbul
Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75
E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

La reprise de l'activité économique est particulièrement dynamique

Après une contraction de l'activité de 9,9% au 2ème trimestre 2020, la croissance économique est vive. Dès la seconde moitié du mois de mai, de premières données (consommation d'électricité, paiements par carte bancaire, etc.) indiquaient une reprise de l'activité économique. Les indicateurs avancés traditionnels soulignent que cette reprise est particulièrement dynamique : les indicateurs de confiance, de production et de taux d'utilisation ont ainsi pratiquement retrouvé leur niveau d'avant crise tandis que l'indice PMI a atteint son niveau le plus élevé depuis au moins 5 ans au mois de juillet. Enfin, l'indicateur avancé composite de l'OCDE montre que l'activité économique a dépassé son niveau précédant la contraction du 2ème trimestre, ce qui laisse présager que la croissance est dynamique. Deux facteurs expliquent cette reprise dynamique. En premier lieu, elle a été d'autant plus rapide que, contrairement, par exemple, à la plupart des pays européens, le confinement (à l'exception de certaines catégories de population - personnes de moins de 17 ans et plus de 65 ans-, de certaines activités - lieux de convivialité notamment-, et de périodes restreintes - quelques week-ends) a été limité et l'activité économique ne s'est jamais vraiment arrêtée, préservant les capacités de rebond de l'outil de production. En deuxième lieu, l'Exécutif a mis en œuvre un ensemble de mesures budgétaires, réglementaires et monétaires particulièrement agressives pour relancer la demande interne et l'activité économique :

- Mesures budgétaires : évaluées à plus de 53 Mds EUR par le ministre des Finances, elles associent la distribution de prêts, le soutien financier et social lié aux décisions de chômage partiels ou total et le report de paiement de taxes et de cotisations sociales,
- Mesures réglementaires : la mise en œuvre du nouveau ratio d'actifs par le superviseur bancaire à partir du mois d'avril contraint les banques à accroître leur portefeuille de prêts (notamment) sous peine de sanction financière. Ce nouveau ratio s'ajoute aux mesures similaires mises en œuvre par la Banque centrale depuis l'été 2019 et qui fixent un objectif de croissance réelle des prêts aux banques via les modalités de calcul de la mobilisation des réserves obligatoires. Enfin, les banques publiques ont mis en œuvre un programme de distribution de prêts assortis de conditions financières particulièrement avantageuses (taux d'intérêt facturé à la clientèle proche du taux du principal outil de refinancement – taux repo à une semaine - et significativement inférieur au taux de l'inflation).
- Mesures monétaires : le principal taux directeur a été abaissé de 10,75% à 8,25% durant la période de confinement partiel et de nombreuses mesures visant à accroître la liquidité ont été mises en œuvre (assouplissement des règles de réescompte pour les entreprises exportatrices, modalités de refinancement accrues, etc.). Par ailleurs, l'utilisation de taux différenciés pour certaines modalités de refinancement (jusqu'à 150 bps en dessous du taux repo à une semaine, principal outil de refinancement de la Banque centrale) ont permis d'abaisser le coût moyen effectif de refinancement des banques jusqu'à 7,52% au mois de juin, rejetant le taux d'intérêt réel toujours plus loin en territoire négatif : il a atteint -5% au mois de juin 2020, procurant un puissant soutien à la demande de crédit.

In fine, l'activité économique pourrait être plus dynamique qu'anticipée au début du printemps dernier. Si le ministre des Finances se montre résolument optimiste en avançant une croissance positive de 0,3% pour cette année et de 5,8% en 2021 (telle que présentée en septembre dernier dans le NEP), le FMI a confirmé, lors de son exercice de prévisions de l'automne, une contraction de l'activité de 5% cette année avant un retour de la croissance en 2021 (+5%).

Néanmoins, la majorité des économistes estiment que si le PIB devrait bien diminuer cette année, la contraction devrait être moins sévère qu'anticipée lors de l'irruption de la crise sanitaire et également moins sévère que ne le prévoit le FMI : une contraction de 2,9% (prévision formulée par l'OCDE) paraît ainsi probable.

Les politiques économiques de relance de l'activité ont aggravé très significativement les vulnérabilités traditionnelles de l'économie turque

En premier lieu, la politique monétaire expansionniste exerce une pression continue à la baisse sur le taux de change que la Banque centrale n'a plus les moyens de soulager.

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito
Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir
La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ
CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE
Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2
Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul
Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75
E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

D'abord, parce que l'accélération de la reprise économique en Turquie, stimulée par les politiques publiques, est probablement plus vive que celle de ses principaux partenaires économiques. La relance de la demande interne s'accompagne donc d'un creusement du solde commercial : à la fin du mois d'août, les importations progressent de 14% alors que les exportations turques, pénalisées par une demande atone des principaux partenaires commerciaux de la Turquie, ont diminué de 4,6% en glissement annuel. Ainsi, le déficit commercial cumulé des douze derniers mois progresse de 20 Mds USD par rapport à celui enregistré lors des douze mois précédents et le déficit cumulé durant les huit premiers mois de l'année se monte déjà à 30 Mds USD. Or, contrairement aux années passées, les recettes tirées de l'activité touristique ne pourront compenser ce déficit en 2020. Les recettes touristiques ne devraient pas dépasser 20 Mds USD cette année contre 36 Mds USD enregistrés en 2019. In fine, le solde du compte courant, qui était positif l'année dernière (1,2% du PIB), est de nouveau négatif (-26,5 Mds USD sur les huit premiers mois de l'année et -0,1% du PIB au 2ème trimestre 2020) et pourrait représenter au moins 3,5% du PIB en 2020.

Ensuite, parce que les sources traditionnelles de financement du déficit des comptes courants de la Turquie se tarissent. En premier lieu, le montant des IDE en Turquie diminue structurellement depuis 10 ans : ils ne représentaient plus que 0,7% du PIB en 2019 contre 1,6% en 2005 et, sur les cinq premiers mois de l'année, ils ne contribuent qu'à hauteur de 11,7% au financement du déficit des comptes courants contre 42,7% en 2005. En deuxième lieu, les tensions géopolitiques croissantes, la méfiance grandissante des investisseurs à l'égard du risque idiosyncratique turc et la crise sanitaire ont entraîné des désinvestissements substantiels de portefeuille : durant les neuf premiers mois de l'année, les sorties nettes de portefeuilles se montent ainsi à plus de 13 Mds USD. In fine, le déficit structurel des comptes courants est de moins en moins couvert par les sources traditionnelles de son financement, ce qui accroît la pression sur le niveau des réserves de change de la Banque centrale.

Enfin, parce que la capacité de l'Institut d'émission à défendre la valeur de sa monnaie est très faible, dans un contexte où le niveau des réserves de change, quel que soit l'indicateur considéré - montant brut (83 Mds USD) ou net (17 Mds USD), nombre de mois d'importation couverts (4 mois), ARA (0,84), etc. - suscite quelques inquiétudes. Ces inquiétudes sont d'autant plus vives que ces réserves de changes sont de plus en plus financées via des swaps à court terme avec les banques commerciales (58 Mds USD à la fin du mois d'août contre 1 Md USD au début de l'année 2018. Par ailleurs, les swaps concluent avec les Banques centrales du Qatar et de la Chine – 18 Mds USD en tout - sont en monnaies locales, ce qui a pour effet de gonfler les réserves brutes sans accroître significativement les possibilités de les mobiliser pour défendre le cours de la monnaie) et que le stock d'or, représentant environ la moitié des réserves de change, peut difficilement être mobilisé sur les marchés car il serait entreposé en Turquie et non dans les principaux marchés de négociation (Londres, New York). Hors stock d'or et déduction faite des swaps conclus avec les banques commerciales, les réserves de changes de la Banque centrale se montent à -18 Mds USD à la fin du mois d'août 2020. Par ailleurs, les ventes de devises orchestrées par la Banque centrale atteignent un niveau historiquement élevé et difficilement soutenable : sur les huit premiers mois de l'année, nous les estimons à 78,4 Mds USD, soit pratiquement deux fois plus que durant toute l'année 2019, et ce sans véritable efficacité contre la dépréciation de la monnaie locale, laquelle a perdu 45% de sa valeur contre l'Euro et 39% contre l'USD depuis le début de l'année. La dépréciation de la TRY sur les marchés de change entretient en outre un mouvement de défiance des investisseurs, le rendement espéré sur les actifs turcs étant plus que compensé par la perte de change anticipée. Or, plus la valeur de la TRY diminue, plus le risque de change augmente pour l'économie turque dont l'endettement externe progresse de nouveau à la fin du second trimestre 2020 : il atteint désormais 56,8% du PIB.

En second lieu, la politique de taux d'intérêt faible devrait de nouveau accélérer la dérive des prix à la consommation.

Autant pour des raisons politiques (relancer la distribution du crédit) qu'idéologique, l'Exécutif a imposé une politique de taux bas (baisse de 300 pbb du principal taux directeur entre le mois de février et septembre 2020) qui a culminé au début de l'été où le taux d'intérêt réel effectif a atteint son plus bas niveau historique : -5%. Cette politique de taux bas alimentera l'accélération des prix à la fois via l'augmentation de la masse monétaire et via

l'impact de la dépréciation du taux de change sur le prix des biens importés : si la progression de l'indice CPI a été stable durant l'été (autour de +11,75% en glissement annuel durant les mois de juillet, août, septembre), la progression de l'indice PPI, laquelle a de nouveau dépassé celle de l'indice CPI au mois de septembre (14,33% contre 11,75%), devrait contribuer à accélérer la dérive des prix à la consommation durant les mois à venir. Dans ce contexte, les prévisions de progression de l'inflation du ministre des Finances paraissent bien optimistes : +10,5% cette année alors que le FMI anticipe une progression des prix de 12%, proche de la prévision du panel d'économistes sondés par la Banque centrale : 11,76%.

En dernier lieu, les comptes publics, traditionnellement considérés comme un des points forts de l'économie turque, commencent à être sous pression.

Déjà fragilisés par la récession de la fin de l'année 2018 et la politique de relance menée pour y remédier, la politique budgétaire est de nouveau très significativement expansionniste pour pallier l'impact financier de la crise sanitaire sur les entreprises et les ménages. Les reports d'échéances fiscales, les diminutions de taxes et l'augmentation des dépenses pour aider les catégories les plus fragilisées ainsi que le recul de l'activité vont creuser le déficit public : le FMI anticipe ainsi que ce déficit atteindrait presque 8% du PIB tandis que le ministre des finances estime dorénavant qu'il serait limité à 4,9% du PIB (avec une hypothèse de croissance positive). La dégradation du solde budgétaire s'accompagne logiquement de celle de la dette publique. A la fin du premier semestre 2020, cette dernière représente déjà 39,4% du PIB (ce qui s'explique en grande partie par le recul du PIB durant le second trimestre), soit son niveau le plus élevé depuis 10 ans, et devrait atteindre presque 42% du PIB à la fin de l'année.

Si ce niveau d'endettement, relativement contenu en comparaison de celui enregistré dans les grands pays émergents, semble soutenable, la charge financière nécessite d'être suivie attentivement. D'une part, parce que le niveau de la dette, et donc de sa charge, est minoré. Il convient d'y ajouter les engagements de hors bilan (évalués à minima à environ 25% du PIB, voir ci-dessous) dont une partie, celle correspondant aux engagements accordés par l'Etat au profit des hôpitaux créés dans le cadre de PPP (81,2 Mds USD, soit près de 11% du PIB) sera effectivement appelée tous les ans. D'autre part, parce que les primes de risques ont significativement progressé (les CDS ont augmenté de 229 pdb depuis le début de l'année et s'élèvent à 549 pdb, soit pratiquement le niveau le plus élevé parmi les Etats dont la notation est proche de celle de la Turquie), et que les taux se tendent significativement dans un mouvement de « bear flattening » (le taux à deux ans a augmenté de 275 pdb à 14,26% et le taux à 10 ans s'est tendu de 201 pdb à 14,01%), entraînant de nouveau une pente des taux négative, une configuration qui avait été corrigée durant l'automne 2019 et qui est généralement associée à une aggravation de la situation économique d'un pays. Enfin, parce qu'elle est majoritairement libellée en devises (54,5% du montant total) et qu'elle est assortie d'une maturité faible (passée de 6,4 ans en 2018 à 5,1 ans en 2020), la dette de l'Etat devra être renouvelée ou remboursée à des échéances plus rapprochées, assortie de conditions financières plus dégradée dans le contexte prévalant actuellement. Ainsi, l'eurobond en USD d'une maturité de 5 ans du mois d'octobre était assorti d'une rémunération supérieure de 608 pdb à une obligation d'Etat américaine de maturité équivalente, alors que cet écart n'était que de 298 pdb pour l'émission du mois de février dernier (maturité équivalente). Par ailleurs la dépréciation de la monnaie locale alourdit mécaniquement les charges d'intérêt et de remboursement en capital.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France

Covid-19 : Qui peut voyager en France ?

Les nouvelles mesures liées au reconfinement en vigueur depuis le 30 octobre 2020 en France ne modifient pas la réglementation concernant les déplacements vers la France. Une fois en France, un système d'attestations individuelles est mis en place pour justifier des déplacements. Le non-respect du confinement est sanctionné par une amende forfaitaire de 135 €.

Attestations téléchargeables sur : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/ressources-a-partager>

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

Les vols entre la Turquie et la France ont repris mais de manière progressive et partielle (Air France, Turkish Airlines, Anadolu Jet, Sun Express et Pegasus).

Il convient toutefois de garder à l'esprit que les vols actuellement disponibles à la réservation peuvent encore être annulés ou reportés à une date ultérieure et nous vous invitons à vérifier régulièrement la situation auprès de chaque compagnie.

Les restrictions aux frontières extérieures de l'espace Schengen demeurent en place pour la Turquie. La liste des pays avec lesquels les restrictions sont levées fait l'objet d'une révision tous les quinze jours, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Pour en savoir plus : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2020/10/22/travel-restrictions-council-reviews-the-list-of-third-countries-for-which-restrictions-should-be-lifted/>

En conséquence, les personnes suivantes ont vocation à être admises sur le territoire européen de la France :

- Ressortissants de nationalité française, ainsi que leur conjoint et leurs enfants ;
- Ressortissants de l'Union européenne ou ressortissant andorran, britannique, islandais, liechtensteinois, monégasque, norvégien, suisse, de Saint-Marin et du Vatican, ayant sa résidence principale en France ou qui rejoint, en transit par la France, le pays dont il est le national ou le résident, ainsi que leur conjoint et leurs enfants ;
- Ressortissants de pays tiers, titulaires d'un titre de séjour ou d'un visa de long séjour français ou européen en cours de validité, ayant leur résidence principale en France ou qui rejoint, en transit par la France, leur domicile dans un pays de l'Union européenne ou assimilé ;
- Ressortissants de pays tiers, en transit de moins de 24 heures en zone internationale ;
- Titulaires de passeport officiel ;
- Ressortissants étrangers prenant leurs fonctions dans une mission diplomatique ou consulaire, ou une organisation internationale ayant son siège ou un bureau en France, de même que leur conjoint et leurs enfants, ou séjournant en France sous couvert d'un ordre de mission émis par l'Etat d'appartenance ;
- Professionnels de santé étranger concourant à la lutte contre la Covid-19 ou recruté en qualité de stagiaire associé ;
- Équipes ou personnels étrangers exploitant des vols passagers et cargo, ou voyageant comme passager pour se positionner sur sa base de départ ;
- Ressortissants étrangers qui assurent le transport international de marchandises ;
- Conducteurs ou équipiers d'autocar ou de train de passagers ;
- Membres d'équipage ou personnes exploitant un navire de commerce ou de pêche ;
- Étudiants titulaires d'un visa long séjour (VLS), d'un visa court séjour (VCS) pour études ou pour stages (hors VCS Concours), ou venant pour moins de 90 jours en provenance d'un pays dispensé de VCS, ou mineur scolarisé, justifiant d'un lieu d'hébergement en France ;
- Professeurs ou chercheurs employés ou invités par un établissement d'enseignement ou un laboratoire de recherche français qui se déplacent à des fins d'études et d'enseignement ;
- Ressortissants de pays tiers disposant d'un VLS « passeport Talent » ou d'un VLS « salarié détaché ICT » ainsi que leur conjoint et leurs enfants ;
- Ressortissants étrangers se rendant en France pour recevoir des soins dans un établissement hospitalier public ou privé

Avant de se rendre en France, les personnes listées ci-dessus doivent remplir l'attestation de déplacement et la déclaration sur l'honneur de l'absence de symptômes d'infection par la covid-19, téléchargeables à partir du lien suivant : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voyage>

Les personnes entrant sur le territoire français en provenance de pays situés hors de l'espace européen (Etats membres de l'Union européenne ainsi qu'Andorre, Islande, Liechtenstein, Monaco, Norvège, Royaume-Uni, Saint-Marin, Suisse et Vatican) doivent observer une mesure de quatorzaine à domicile ou dans un lieu d'hébergement adapté.

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito
Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir
La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ
CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE
Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2
Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul
Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75
E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

Le 24 juillet, de nouvelles mesures ont été prises afin de renforcer les contrôles sanitaires aux frontières. A partir du 1er août, si vous vous rendez en France depuis la Turquie, vous devez :

- soit justifier d'un résultat négatif à un test PCR effectué moins de 72h avant votre vol de départ pour la France, et dans ce cas vous serez dispensé de quatorzaine ;
- soit effectuer un test PCR auprès des unités médicales présentes dans l'aérogare de votre aéroport d'arrivée. Vous serez contactés en cas de résultat positif.

Si vous ne pouvez pas présenter de résultat négatif à un test PCR effectué moins de 72h avant le vol et que vous refusez de vous soumettre à ce test à l'arrivée, vous ferez l'objet d'un arrêté préfectoral de placement en quarantaine obligatoire.

Ces mesures concernent les passagers âgés de onze ans et plus, en provenance de Turquie et de 28 autres pays où le virus circule activement (Afrique du Sud, Algérie, Brésil, Inde, Israël, Koweït, Madagascar, Oman, Pérou, Qatar et Serbie puis, à compter du 19 août, pour les passagers en provenance d'Argentine, Arménie, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Chili, Colombie, Costa-Rica, Guinée Equatoriale, Kirghizstan, Kosovo, Liban, Maldives, Mexique, Moldavie, Monténégro, République dominicaine, Territoires palestiniens).

Par ailleurs, les passagers en provenance de Bahreïn, des Emirats Arabes Unis, des Etats-Unis, et de Panama doivent présenter un test PCR négatif avant de pouvoir embarquer sur un vol à destination de la France.

Pour consulter la liste des hôpitaux et laboratoires effectuant les tests PCR à Istanbul :

<https://istanbul.consulfrance.org/Liste-des-laboratoires-proposant-le-test-PCR>

Le port du masque est obligatoire à bord des avions et dans les aérogares, et dans les transports en commun en France.

Il est rappelé que la délivrance éventuelle d'un visa ne garantit pas la possibilité d'entrée sur le territoire, qui reste déterminée par les restrictions applicables aux frontières.

Avant de demander un visa, il est recommandé de vérifier si vous êtes autorisé à entrer en France en consultant la page suivante : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voilage>

Pour mémoire, les ordonnances n°2020-328 du 25 mars 2020 et n° 2020-460 du 22 avril 2020 ont prolongé de 180 jours la durée de validité des documents de séjour qui auront expiré entre le 16 mars 2020 et le 15 juin 2020.

Pour télécharger la notice d'information en turc : <https://istanbul.consulfrance.org/IMG/pdf/info-prolongation-documents-sejour-tr.pdf?4805/8cf41902c1doc9c0310c7bd75827f477dfbc42da>

Cette mesure concerne :

- les visas de long séjour,
- les titres de séjour,
- les autorisations provisoires de séjour,
- les récépissés de demande de renouvellement de titre de séjour,

Pour toute autre information concernant le séjour des étrangers en France : <https://istanbul.consulfrance.org/-Vize->

Pour en savoir plus : <https://istanbul.consulfrance.org/Coronavirus-Covid19-Foire-aux-questions>

Source : Consulat général de France à Istanbul

Attestations requises par les autorités françaises :

- pour effectuer un voyage en France : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voyage>
- pour justifier des déplacements en France : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/ressources-a-partager>

Français résidents à l'étranger, en voyage ou de retour de l'étranger, ressortissants étrangers, retrouvez les réponses aux questions : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/actualites-du-ministere/informations-coronavirus-covid-19/coronavirus-les-reponses-a-vos-questions/>

Covid-19 : principales mesures prises par les autorités turques au 4 novembre 2020**Transport**

- Tous les voyageurs sont autorisés à entrer en Turquie depuis le 11 juin par les frontières aériennes, maritimes et terrestres, à l'exception des postes frontières avec l'Iran. Ils sont soumis à un contrôle sanitaire à leur arrivée et à un test PCR gratuit s'ils présentent des symptômes. En cas de résultat positif au Covid-19, ils sont soumis à une quatorzaine obligatoire. Il est vivement conseillé de vérifier le régime en vigueur dans les autres pays voisins de la Turquie avant d'envisager un franchissement des frontières terrestres.
- Les vols internationaux au départ ou à destination de la Turquie ont repris depuis le 11 juin, de manière progressive et partielle.
- Depuis le 1er juin, les restrictions aux déplacements interurbains ont été levées (mais un code HES est nécessaire pour les transports en commun interurbains. Voir ci-dessous).
- Depuis le 1er octobre, un code HES est nécessaire pour les transports urbains.
- Des contrôles de police (avec caméras thermiques) sont effectués aux frontières administratives des provinces.

Restrictions de déplacements et aménagements spécifiques

- Plusieurs provinces, dont Ankara et Izmir, ont mis en place des restrictions pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Ces mesures comprennent l'usage des transports en commun à des heures définies et l'interdiction aux personnes âgées de participer à des rassemblements (mariages, funérailles, etc.) sauf pour les parents au premier degré. A Istanbul et dans la plupart des grandes villes les citoyens turcs de plus de 65 ans peuvent sortir tous les jours de 10h00 à 20h00. Ces mesures ne s'appliquent pas aux touristes étrangers de plus de 65 ans. Les mineurs peuvent sortir sans limites horaires, mais ils doivent être accompagnés d'au moins l'un des parents.
- Les écoles (maternelles, primaires, collèges et lycées) pratiqueront l'enseignement à distance dès le 31 août, jour de la rentrée scolaire en Turquie. L'enseignement dans les classes en présentiel a repris de manière progressive et sur la base du volontariat à partir du 21 septembre.
- La rentrée universitaire est effective depuis le 1er octobre, plusieurs universités privilégient l'enseignement à distance au premier semestre.
- Les rassemblements privés sont interdits dans les espaces clos à compter du 31 août à l'exception des mariages (qui ne doivent pas durer plus d'une heure).
- A compter du 8 septembre, le transport debout est interdit dans les transports en commun.
- A compter du 1er octobre, un code HES valide devra être présenté pour tout séjour dans un hôtel.
- A compter du 4 novembre, les cafés, restaurants, boulangeries ou pâtisseries, salles de mariage, piscines, théâtres, cinémas, salles de concert, salons de coiffure fermeront à 22h00. Les services de livraison de repas sont exemptés.

Consignes sanitaires

- Obligation de porter des masques dans les espaces publics dans toutes les provinces de Turquie
- Obligation de porter des masques dans les supermarchés, marchés et transports en commun.
- Respect de la distanciation sociale dans l'espace public.

Les personnes qui ne se conformeront pas aux mesures susmentionnées sont passibles d'une contravention, voire de poursuites judiciaires.

Les mesures mentionnées sont susceptibles d'être révisées en fonction de l'évolution de la situation en Turquie.

Compte-tenu de ces mesures, il est recommandé de différer tout déplacement non essentiel en Turquie.

Il est recommandé de suivre les recommandations des autorités locales, de respecter les règles sanitaires en vigueur et de consulter (pour les Français non turcophones) le site internet du [Consulat général de France à Istanbul](#) ou de l'[Ambassade de France en Turquie](#)

Plus d'informations et de recommandations sur la [fiche Coronavirus](#) et sur la page [Risques sanitaires / Coronavirus](#).

Code « HES ».

Pour tous trajets urbains et interurbains et pour tout séjour dans un hôtel en Turquie, il est indispensable de disposer d'un code « HES » (du nom de l'application mise en place « Hayat Eve Şiğar »). Ce code est obtenu en quelques minutes en envoyant, depuis la Turquie, un SMS au « 2023 » depuis un numéro turc (Turkcell, Vodafone, Türk Telekom)

- Les Français (et ressortissants non-turcs) titulaires d'une carte d'identité turque pour étrangers (Yabancı Kimlik) dont le numéro de série commence par 97, 98 et 99 doivent écrire dans le SMS : « HES » espace « 11 chiffres du numéro de kimlik » espace « année de naissance » espace « nombre de jours de déplacement ». Exemple : HES 12345678901 1980 15 (dans cet exemple, le code sera valable 15 jours).
- Les citoyens turcs titulaires d'une carte nationale d'identité turque (T.C. Kimlik) doivent écrire dans le SMS : « HES » espace « 11 chiffres du numéro de T.C. kimlik » espace « 4 derniers chiffres du numéro de série de la kimlik » espace « nombre de jours de déplacement ». Exemple : HES 12345678901 1234 15 (dans cet exemple, le code sera valable 15 jours).
- Les Français de passage et qui ne disposent pas de carte d'identité turque pour étrangers sont dispensés de cette procédure HES.

Les enfants de moins de 2 ans n'ont pas l'obligation d'obtenir un code HES.

Un protocole spécifique est mis en place dans les aéroports turcs : contrôle de température, port du masque obligatoire, respect des distances sociales.

Puis-je me rendre en Turquie ? Y a-t-il une quatorzaine à l'arrivée ?

Les restrictions à l'entrée sur le territoire turc ont été levées le 11 juin.

Les Français et les ressortissants des pays tiers sont autorisés à entrer en Turquie par les frontières aériennes, maritimes et terrestres, à l'exception des postes frontières avec l'Iran. Il est toutefois vivement conseillé de vérifier le régime en vigueur dans les autres pays voisins de la Turquie avant d'envisager un franchissement des frontières terrestres.

Les passagers sont soumis à un contrôle sanitaire à leur arrivée mais n'ont plus l'obligation de faire de quatorzaine, en l'absence de symptômes. En cas de symptômes, un test PCR gratuit peut être effectué. S'il s'avère positif, une quatorzaine en hôtel peut être imposée par les autorités turques.

Source : Consulat général de France à Istanbul



LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito
Traduction : Nurdan Güler et Burak Özdemir
La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ
CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE
Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2
Gayrettepe-Besiktas 34387 İstanbul
Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75
E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com